



Sous le Haut Patronage de S.E.M. Macky SALL, Président de la République
Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



En collaboration avec l'Union Africaine,
 avec l'Appui de la République Française
 et des Partenaires Internationaux

14 - 16 décembre 2014, King Fahd Palace

La sécurité précède le développement



ISSN • 2230-133X

ENQUÊTE

100 F

www.enqueteplus.com

MARDI 16
 DÉCEMBRE 2014
 NUMÉRO 1050

SORTIE DU PM SUR ARCELOR MITTAL ET PETRO-TIM

La riposte des libéraux



P. 2,3

SUCCESSION À L'UJTL
**Guerre des
 tranchées au Pds**



P2

PROCÈS TAHIBOU NDIAYE
**La défense plaide
 l'annulation de la
 procédure**

P7

**ITW - CHEIKH ABDOU LAHAT
 GAINDÉ FATMA**
**“Il faut revoir la gratuité
 de l'eau à Touba”**



P6



Autorité de Régulation des
 Télécommunications et des Postes

2^e Forum d'échanges
 sur le développement des services
 à valeur ajoutée (SVA) au Sénégal

Mercredi 17 Décembre 2014 à 09h00 au Radisson Blu



INCLUPÉS POUR COMPLICITÉ DE RECEL

Aziz Ndiaye et son père auditionnés au fond jeudi prochain



Il progresse, l'instruction du dossier de détournement de riz, qui vaut des démêlés judiciaires au promoteur de lutte Aziz Ndiaye, ainsi qu'à son père El

PUBLICATION

C'est sans doute une bonne nouvelle, les Sénégalais se mettent de plus en plus à l'écriture. Après Abdou Diouf et ses Mémoires, c'est au tour du diplomate Massamba Sarré de prendre sa plume. "De Ngaliick à Paris : aux premières heures de la diplomatie" retrace le parcours atypique de celui que Léopold Sédar Senghor qualifiait de monument de la diplomatie sénégalaise. C'est le Président Abdou Diouf qui a préfacé l'ouvrage mis sur le marché par "les Editions Feu de Brousse". Sur 132 pages, dans un style dépouillé, il évoque son cheminement depuis le très religieux village de Ngaliick, jusqu'à sa dernière mission diplomatique en tant qu'ambassadeur à Paris. Massamba Sarré parle de ses missions "difficiles mais passionnantes" à l'étranger, de son passage en Iran, comme premier ambassadeur africain résidant à Téhéran. Un ouvrage où l'on retrouve une introduction de l'actuel Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne et un témoignage de l'ambassadeur Ibrahima Caba. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

GUERRE DES TRANCHÉES

C'est bien la guerre des tranchées qui se poursuit encore au Parti démocratique sénégalais (Pds). Malgré le semblant d'accalmie qu'on peut percevoir, lié au fait que les attaques semblent orientées contre le pouvoir, à l'interne, ça bouillonne encore. La preuve, la tête de la Responsable de la Commission féminine, Fatou Thiam, députée originaire de Saint-Louis, est sur la ligne de mire du camp des proches de Karim Wade qui veulent la mettre hors circuit. Le motif avancé est qu'elle ne serait pas politiquement active pour occuper ce poste stratégique. La commission féminine ne serait pas animée, aucune activité ne pouvait lui être créditee ces derniers mois, dénonce-t-on. Le responsable de l'Union des jeunesse travaillistes libérales (UJTL) Toussaint Manga qui avait remplacé Bara Gaye a déjà

Hadj Allé Ndiaye et son grand frère Massata Ndiaye. Si l'on en croit nos sources, les inculpés Aziz Ndiaye, son père et son grand frère doivent être entendus au fond, jeudi prochain, par le juge du 2ème cabinet d'instruction en charge du dossier. Le patron d'Aziz Productions ainsi que son père ont été inculpés pour complicité de recel. Toutefois, ils n'ont pas été placés sous mandat de dépôt, comme c'est le cas de Massata Ndiaye, écroué à la suite de son inculpation pour recel. Cette affaire qui vaut des déboires judiciaires au promoteur et à des membres de sa famille concerne du riz d'une valeur de 100 millions de francs CFA. Le riz en question devait être convoyé au Mali par un certain Abdou Konté pour le

convoqué une réunion à la Permanence du PDS demain mercredi. La rencontre promet déjà d'être houleuse.

GUERRE DES TRANCHÉES (SUITE)



Car les partisans de Fatou Thiam ne comptent pas se laisser bouffer aussi facilement. L'on nous signale en effet qu'ils ont fini d'affûter leurs armes, ne comprenant pas qu'on veuille la débarquer sans passer par les procédures prévues par le Pds. En effet, il semble bien, selon la compréhension du camp de la dame, qu'on veuille l'accuser de rage pour mieux la liquider, en initiant proprement une sorte de "coup d'Etat". Me Abdoulaye Wade, nous dit-on, ne serait pas mécontent de voir Fatou Thiam céder la place à plus... karimiste. Nafissatou Diallo en l'occurrence. Gorgui qui aurait marqué "vu" sur le courrier qu'on lui a envoyé juste avant son voyage, a-t-il déjà choisi. Beaucoup le pensent qui estiment qu'Oumar Sarr aussi cautionne. Une tendance qui risque de se frotter à une autre du parti avec Modou Diagne Fada et son "armée" de jeunes. C'est dire que ça risque de saigner au propre comme au figuré et la bataille risque fort de déborder sur les adultes car, estime-t-on, les textes du parti ne permettent pas de démissionner un responsable qui n'est pas atteint par la limite d'âge. Encore faudrait-il que cela soit validé par le bureau national et que

compte du commerçant Mamadou Kébé. Curieusement, le riz s'est retrouvé dans les locaux de la société du promoteur de lutte, "Aziz Business Company" (ABC) qui s'active dans le commerce, le transport, l'import, l'export et l'événementiel. C'est pourquoi le commerçant a porté plainte à la Division des investigations criminelles (DIC) en mars 2013. Plusieurs mois se sont écoulés avant que les limiers ne procèdent aux premières auditions et arrestations. Premier à tomber, Massata Ndiaye. Le frangin d'Aziz Ndiaye aurait reconnu, lors de l'enquête préliminaire, avoir acheté 84 tonnes de riz à 21 millions de francs CFA, mais ignorait, selon ses dires, l'origine frauduleuse de la marchandise. ■

le remplaçant soit choisi parmi les délégués. A suivre de près...

FNCL

Les cadres libéraux sont montés au front pour démontrer les arguments brandis par le PM Mahammed Boun Abdallah Dionne contre leur mentor, le secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (Pds), Me Abdoulaye Wade, dans les affaires Arcelor-Mittal et Petro-Tim. De façon claire et nette, la Fédération nationale des cadres libéraux réclame, ni plus ni moins, la démission du 3e PM de Macky Sall. "La FNCL exige la démission immédiate du Premier ministre et de son gouvernement. A défaut, la FNCL va saisir le Groupe parlementaire des Libéraux et Démocrates ainsi que tout autre député patriote soucieux de la transparence et de la bonne gouvernance afin d'introduire une motion de censure contre ce gouvernement".

FNCL (SUITE)

La raison est, selon les cadres libéraux, que "le gouvernement, à travers son chef, comme à l'accoutumée, s'est adonné à son jeu favori fait de manipulations de l'opinion, de mensonges, de duperies, d'incohérences, d'absence de transparence, de falsification de documents officiels". Selon le communiqué rendu public, les membres de la FNCL estiment qu'"au lieu de s'ériger en défenseur et thuriféraire du frère du président de la République, Aliou Sall qui n'est investi d'aucune charge gouvernementale, le Premier ministre devrait plutôt éclairer la lanterne des Sénégalais sur le montant réel des indemnités, des frais et honoraires des avocats, de la traçabilité des mouvements et de la mise à l'écart de l'agent judiciaire de l'Etat". Enfonçant le clou, ils n'en considèrent pas moins que la loi a été violée, "par le fait de l'envoi à l'Assemblée nationale d'une loi des finances 'justificative' et non rectificative, deux jours après l'adoption de la loi des finances initiale 2015".

MAIRIE DE DAKAR



La ville de Dakar va être honorée par la remise, jeudi 18 décembre 2014, du prix Guangzhou au maire Khalifa Sall, par S.E. Xia Huang, Ambassadeur de la République populaire de Chine au Sénégal. Ce sera à l'hôtel de Ville de Dakar. Le Prix Guangzhou, initié en 2012, met à l'honneur les innovations urbaines des différents coins du globe, indique une note parvenue à Enquête. C'est le "Municipal Finance Program" initié par la mairie de Dakar en partenariat avec la fondation Bill et Melinda Gates, qui a attiré l'attention du jury. "A travers ce programme, la ville de Dakar va accéder au marché financier, faisant d'elle la première ville de l'Afrique de l'Ouest francophone à financer ses investissements à partir du marché des capitaux, mais aussi l'une des rares villes au monde à y parvenir sans bénéficié de garantie souveraine", indique-t-on.

BALANCE



Les exportations du Sénégal sont ressorties à 1230,5 milliards F CFA en 2013 contre 1259,4 milliards FCFA, soit un repli de 2,3% après un accroissement en 2012 de 10,1%. Cette baisse a résulté du fléchissement des expéditions d'or non monétaire (-20,7%), d'acide phosphorique (-41,8%), de ciment hydraulique (-26,9%) et de crustacés, mollusques et coquillages (-29,7%). Toutefois, la hausse des ventes à l'extérieur de produits pétroliers (+18,1%) et de légumes frais (+94,9%) a amoindri cette tendance baissière des exportations.

BALANCE (SUITE)

Les importations sont arrêtées à 2994,7 milliards F CFA en 2013 contre 3005,5 milliards F CFA en 2012, soit un repli de 0,4% après une hausse de 18,1% en 2012. Ce fléchissement observé en 2013 résulte de celui des achats à l'extérieur d'huiles brutes de pétrole (-10,1%), de produits pétroliers finis (-0,7%), de céréales notamment le riz (-8,2%) et le blé (-2,1%) et de biens d'équipement tels que les automobiles et cars (-4,0%), les camions et camionnettes (-11,5%) et les autres véhicules terrestres (-1,4%). En revanche, le relèvement des importations de sucre bruts et raffinés (+5,0%) et des machines et appareils pour industrie alimentaire (+114,7%) a amoindri cette tendance baissière. Le solde de la balance commerciale s'est établi à -1764,2 milliards F CFA en 2013 contre -1746,3 milliards F CFA en 2012.

OMVS

L'Oscar du leadership des managers africains a été remis à M. Kabiné Komara, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, OMVS, le 13 décembre dernier, dans les salons de l'hôtel mériidien étoile à Paris, à l'occasion de la XXIe conférence annuelle du Forum économique de l'Afrique gagnante. La distinction a été décernée par le Conseil de surveillance du Conseil international des managers africains (CIMA), renseigne une note parvenue à Enquête. M. Komara a dédié cette distinction aux Chefs d'Etat de l'Organisation et à l'ensemble du personnel du système OMVS. "Créé en 1986, le CIMA milite depuis pour le patriotisme économique et le renforcement de la coopération sud-sud, pour une Afrique forte et gagnante. Il compte des membres prestigieux originaires de tout le continent", précise la source.

EBOLA VOYAGE

Une pharmacienne revenue de Guinée est hospitalisée sur l'île de la Réunion où elle a atterri le 12 décembre 2014. La patiente, suspectée d'être infectée par le virus Ebola, revenait d'une mission humanitaire, informe Francetv info. L'état de santé de la malade est stable. Les prélèvements sanguins sont analysés à l'institut Pasteur de Lyon, centre de référence des fièvres hémorragiques virales. En attendant les résultats des tests dans 48 heures, la patiente reste confinée dans une chambre à pression de l'air négative pour éviter la propagation du virus.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :
Mahmoudou Wade
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum, Bigué Bob, Adama Coly, Antoine De Padou, Georges Diatta, Viviane Diatta, Aida Diène, Khady Faye, Daouda Gbaya, Assane Mbaye, Aliou Ngambé Ndiaye, Amadou Ndiaye, Makhfouse Ngom, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteurs :
Boubacar Ndiaye, Mansour Kane

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquête@gmail.com
Tél. : 33 825 09 76 - 778341190
Impression : **Graphic Solutions**

AFFAIRES PETRO TIM, ARCELOR MITTAL

Oumar Sarr et Diop Decroix mettent le doigt dans “la plaie”

Les principaux leaders de l'opposition n'ont pas tardé à réagir après la conférence de presse du Premier ministre Mahammed Dionne. A la faveur de la réunion hebdomadaire des leaders du front patriotique pour la défense de la République (FPDR), et de la sortie médiatisée du chef du gouvernement, Oumar Sarr et Mamadou Diop Decroix ont exigé des explications plus approfondies sur les affaires Mittal et Pétro-Tim.

— OUSMANE LAYE DIOP (STAGIAIRE)

Le Front patriotique pour la défense de la République, (FPDR) a réagi à la sortie du Premier ministre, hier à la permanence Mamadou Lamine Badji, siège du Parti démocratique sénégalais (PDS). Le coordonnateur de cette formation politique, Oumar Sarr, s'est offusqué de la sélectivité dans la présentation des documents que le chef du Gouvernement sénégalais a brandi devant la presse samedi passé : "Il y a huit documents sur le site web, dont trois sur l'affaire Mittal, et cinq sur Pétro-Tim. Sur les trois publications concernant Mittal, le premier concerne ce qu'ils appellent accord transactionnel ; or, seules deux pages sont publiées sur les dix. Il est difficile d'apprécier à partir d'informations



volontairement tronquées", déclare-t-il, réagissant aux informations mises en ligne sur le site internet de la Primature. "Nous avons décidé de saisir les tribunaux et porter plainte contre l'État du Sénégal car sur les dix pages de l'accord, il n'y a que deux qui sont publiées ? Que cache-t-on dans les huit autres ? Peut-être qu'ils le diront au tribunal", renchérit Mamadou Diop

Decroix, le coordonnateur du FPDR.

Ces leaders de l'opposition ont parlé de failles dans l'argumentation de Mahammed Dionne et soulevé des questions qui restent sans réponses à leurs yeux : "75 milliards de l'État ont été versés à l'avocat Me Meyer comme si le Sénégal ne disposait pas de structures appropriées comme le Trésor public", accusent-ils. Leurs arguments tiennent principalement aux faits que le document, signé pour le compte de l'État du Sénégal par le ministre Aly Ngouille Ndiaye, a été approuvé par son collègue Amadou Ba. "Où se trouvait l'agent judiciaire de l'État", se demandent les opposants. A quel titre un ministre des Finances peut-il approuver un document signé par celui des Mines, ajoutent-ils ? "Que signifient 5 milliards de frais liés à la procédure d'ar-

bitrage ? L'argent a été payé deux jours après la signature de l'accord. Comment expliquer l'enregistrement de ces recettes à travers trois lois de finances (deux lois de finance rectificatives et une loi de finance initiale) pour enregistrer 75 milliards", s'est interrogé Oumar Sarr, avant de conclure par une interrogation sur la traçabilité de "l'argent avant de venir dans les comptes de l'État".

Pour les cinq autres documents publiés sur le site du gouvernement concernant le pétrole, le coordonnateur du PDS a tenu à blanchir l'ancien régime à grande eau. "Le gouvernement voulait montrer que les cartes de permis étaient octroyées de

manière démesurée par le régime de Wade. Quand vous lisez le document, il montre tout à fait le contraire car, sur les dix permis présentés, seuls deux ont été signés sous Wade. Tous les huit autres l'ont été sous Macky Sall", s'est-il défendu. Omar Sarr a qualifié d'« énormité » la signature, en janvier 2012, des contrats de "Kosmos Energy" et de "Timis corporation", faites en 2014, selon lui.

Pour les statuts de Pétro-Tim Sénégal, M. Sarr a pris le contre-pied du Premier ministre Dionne en affirmant que ce n'est pas une boîte à lettres mais une société qui pourrait agir ici et à l'étranger pour différentes missions. ■

LE PM. MAHAMMED DIONNE SUR L'INSÉCURITÉ EN AFRIQUE

“La peur doit être dans le camp de la démocratie”

Pour faire face à la menace terroriste, le Premier ministre Mahammed Dionne invite l'Afrique à mutualiser ses efforts.

— DAOUDA GBAYA

C'est parce que le continent africain a trop souffert des conflits de toute nature que les Etats ont décidé d'y remédier. Le Forum international de Dakar sur la Paix et la sécurité, qui s'est ouvert hier, a donc servi de cadre aux 300 experts du monde pour "mieux appréhender les aspects sécuritaires" dont les contours ont été esquissés lors du sommet de l'Elysée tenu le 7 décembre 2013. Venu présider la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre, Mahammed Dionne pense que la prise en compte des défis sécuritaires est une condition préalable à tout processus de développement socio-économique. "La situation en Afrique devient préoccupante à la lumière des nombreuses crises qui constituent le quotidien des Etats en proie au terrorisme et à ses phénomènes annexes favorisés par la porosité des frontières, la circulation des armes, la faiblesse des institutions, et parfois le déficit démocratique", a déclaré le chef du gouvernement sénégalais. De l'avis de ce dernier, c'est la mutualisation des efforts qui a permis d'arrêter la montée des islamistes au Mali. Et à ce propos, M. Dionne déclare: "La peur doit être dans le camp des promoteurs du terrorisme (...) et non dans le camp de la démocratie".

“Langage de vérité”

Mais cela nécessite une coopération internationale, de l'avis du ministre français de la Défense. Pour Jean-Yves Le Drian, "une gestion stric-

tement nationale des enjeux de sécurité est une illusion". Car, dit-il, "le terrorisme n'a pas de frontière ; elle se nourrit de la porosité des frontières". Dès lors, deux défis restent à relever par la France. "Le premier défi, indique le ministre français, est d'amplifier nos efforts en faveur de l'Afrique (...). Le second défi, c'est de faire de la coopération la règle et non une exception". Mais, poursuit-il, pour réussir de tels paris, "les Etats doivent sortir des sentiers battus et se tenir un langage de vérité".

L'ambassadeur chinois Zhong Jinanhua, envoyé spécial pour l'Afrique, n'a pas fait lui dans la langue de bois lors de son intervention. A l'en croire, on ne peut pas régler la question de l'insécurité avec des "solutions simplistes". Ainsi, aux yeux du diplomate chinois, il faut tenir compte de la spécificité de chaque pays. "Il faut faire très attention. Nous avons eu des histoires douloureuses. Chaque culture peut avoir sa propre caractéristique pour trouver ses solutions. La communauté internationale doit respecter le leadership africain", conseille M. Jinanhua.

Pour sa part, le commissaire à la Paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, a insisté sur la nécessité de mettre à la disposition de la CARIC (Capacité de réponse immédiate aux crises) des ressources financières pour la rendre opérationnelle. A ce propos, l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a renvoyé la balle aux chefs d'Etats africains à qui il dit avoir proposé un modèle de financement (Taxe sur les billets d'avion, dons...).

En tout cas, pour le Premier ministre Mahammed Dionne, "le meilleur remède aux crises en Afrique consiste sans nul doute à les prévenir". Pour ce faire,

il faut agir sur leur cause profonde qui ont pour noms : "la pauvreté, la faim, les inégalités sociales, la gou-

vernance, les violations des droits de l'Homme, les difficultés liées à la dévolution du pouvoir". ■

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL UNIVERSITAIRE de FANN

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

1. Référence de la Procédure : Appel d'offres ouvert pour le nettoyement des locaux du CHNU de FANN (AOO N°02-15/MSAS/CHNUF).

2. Lieu d'exécution : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE FANN

3. Date de lancement : L'Enquête N°1014 du vendredi 31 octobre 2014.

4. Nombre d'offres reçues des candidats : 05 (cinq) offres.

- GIE FANKOUN FANKOUN

-ETS YAYE COUMBA

SDN SECURITE

LOC SET

ETS KHADY NDIAYE

5. Montant des offres retenues en Francs CFA et adresse des attributaires provisoires.

Référence des Lots	Attributaire provisoire	Montants en F CFA TTC	Adresse
Service de Nettoyement des Locaux	ETS KHADY NDIAYE	62.363.000	12 SONEPI EST SODIDA Dakar

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 83, alinéa 3 du Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché en vertu de l'Article 86 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 87 dudit Code.

Le Directeur du CHNU de FANN

SEMENCES ET MATERIEL AGRICOLE VENDUS DANS LA SOUS-REGION

Pape Abdoulaye Seck promet des sanctions

— VIVIANE DIATTA

Un homme averti en vaut deux. Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural Pape Abdoulaye Seck promet des sanctions contre tous ceux qui amèneront les semences du pays dans la sous-région. "Pour les semences qui quittent le Sénégal pour aller dans les pays voisins, toutes les dispositions seront prises avec les forces de l'ordre, pour que ceux qui essaient de se lancer dans cette pratique soient sanctionnés. Ce n'est pas uniquement les semences. C'est aussi le matériel agricole. Il est hors de question que le gouvernement subventionne le petit matériel à hauteur de 60% et que ce



matériel traverse nos frontières", a averti le ministre.

L'ambition première du gouverne-

ment est d'aider les producteurs sénégalais, mais non ceux de la sous-région. "Il appartient à leur gouverne-

SÉCHERESSES, POLLUTION, CHANGEMENTS CLIMATIQUES...

Plaidoyer pour une prise en compte des défis environnementaux

Le Laboratoire Mixte International LMI ECLAIRS a tenu une journée portes-ouvertes samedi dernier à l'ESP (UCAD). Cette manifestation a permis aux chercheurs en environnement de dévoiler les défis liés aux changements climatiques et d'encourager la jeune génération à s'intéresser à ce domaine d'études.

— MARIAM DIALLO (STAGIAIRE)

“Sécheresses, inondations, sécurité alimentaire, érosion côtière et pollution : quels réponses et défis pour la science?". C'est le thème de la journée portes ouvertes organisée par le Laboratoire Mixte International LMI ECLAIRS, samedi dernier à l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP). Cette rencontre qui a réuni chercheurs, étudiants et élèves a été une vitrine pour sensibiliser sur les menaces écologiques qui guettent l'Afrique subsaharienne. En effet, selon Amadou Gaye du Laboratoire de physique de l'atmosphère et de l'océan (LPAOSF-ESP-UCAD), l'Afrique de l'Ouest est "l'une des zones les plus vulnérables aux conséquences des variations climatiques".

Pour étayer ses propos, il cite quelques impacts de ces changements climatiques.

Depuis quelques années, le Sénégal est confronté à des inondations dévastatrices qui occasionnent d'importants dégâts matériels et humains. Au niveau des zones proches du littoral, on assiste à une érosion côtière d'une ampleur inquiétante. Dans certaines localités comme Thiawène (Rufisque) et Guet Ndar (Saint-Louis), plusieurs habitations ont été englouties et leurs occupants délogés. Certains sites touristiques comme Saly et Mbour sont également menacés par la furie des eaux. Si ces deux exemples montrent l'aspect négatif de la surabondance de l'eau, sa raréfaction est à redouter.

Ainsi, dans certaines zones, ces changements climatiques se manifes-

tent par une sécheresse fatale pour le monde paysan qui tire l'essentiel de ses revenus de l'agriculture. Dans d'autres localités, la pêche est menacée par la pollution marine qui détruit une bonne partie des ressources halieutiques.

Les changements climatiques engendrent donc des conséquences socio-économiques considérables en Afrique subsaharienne et accroissent la pauvreté. D'où la nécessité pour les spécialistes d'unir leurs efforts en matière de recherches pour analyser les manifestations des changements climatiques et tenter de les enrayer. "Prévoir les changements climatiques devrait nous permettre d'y faire face", explique Ibrahima Thioub, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Selon lui, cette journée portes ouvertes est une occasion pour sensibiliser la population sur les défis des variations du climat. Il nourrit également l'espérance de voir les élèves s'intéresser à ce domaine du savoir et suivre des études allant dans ce sens. Des espérances que partage Yves Duval, représentant de l'IRD au Sénégal. Après avoir loué les efforts du LMI ECLAIRS, il a encouragé la jeune génération à accorder une place de choix aux questions environnementales. "L'environnement est un domaine d'études fondamental pour l'avenir", a-t-il conclu. ■



ment de faire comme nous. Donc, là aussi, des dispositions seront prises pour que véritablement de telles pratiques, qui ne sont pas de nature à fortifier la filière arachidière, disparaissent véritablement de notre paysage", a-t-il fustigé.

La croissance de la production globale est de 7,8% cette année

Par ailleurs, le ministre a soutenu que cette année, "la production a augmenté au lieu de régresser". "Cette année, nous avons bien géré les changements climatiques. Parce que bien avant l'hivernage, en fonction des données scientifiques disponibles, on savait qu'il allait y avoir un décalage. Nous avons pris toutes les dispositions". Selon Pape Abdoulaye Seck, des lettres ont été envoyées aux Directeurs régionaux du développement rural (DRDR) pour leur dire

qu'il faut des semis tardifs, des variétés à circuit court, le respect de la carte variétale, et mieux gérer les engrains. En plus de cela, un programme d'adaptation aux changements climatiques a été mis en place. "C'est grâce à ce programme et aux dispositions prises, en ce qui concerne le programme régulier, que nous avons pu obtenir cette année une croissance de la production globale de 7,8%. Au lieu d'être dans une dynamique de gestion des urgences, il faut être dans une logique d'anticipation et de prise de décisions idoines", a-t-il dit.

Cependant, le ministre a précisé que cette évolution n'est pas homogène. "Il y a des zones d'insécurité liées au déficit pluviométrique et le conseil national à la sécurité alimentaire va prendre toutes les dispositions pour aider les compatriotes qui sont dans ces situations", a-t-il promis. ■

SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE

Le CFA une nouvelle fois remis en cause

L'utilisation du FCFA continue d'être contestée par plusieurs organisations. Cette fois-ci, c'est le Réseau africain pour la souveraineté monétaire (RASM) qui monte au créneau pour appeler les Chefs d'Etat à repenser la souveraineté monétaire des pays africains.

La lutte pour l'avènement d'une monnaie unique dans l'espace Cedeao se poursuit. Et cela passe notamment par la fin du franc CFA, considéré comme une "monnaie étrangère en circulation en Afrique". Le Réseau africain pour la souveraineté monétaire (RASM) s'est servi du sommet de la francophonie pour interpeller les chefs d'Etat concernés sur la nécessité de sortir de la Zone Franc.

A travers un communiqué dont EnQuête détient copie, le RASM soutient que le franc CFA ne reflète pas les fondamentaux économiques de ces pays. Le réseau ajoute qu'il n'a servi ni leur développement ni leur intégration, comme devrait l'être une monnaie souveraine. "Sur les 15 pays membres, 11 sont classés «pays les moins avancés» (PMA), donc parmi les plus «pauvres» du monde, selon les Nations unies. Tous les pays africains membres de la Zone sont au bas de l'échelle de l'indice de développement humain du PNUD", poursuit le RASM. Convaincu qu'il est temps de mettre fin à cette impasse et d'explorer d'autres voies, le Réseau exhorte les pays africains à sortir de la Zone Franc et à enterrer le franc CFA.

Le réseau pense que la décision de créer une Banque centrale et de battre monnaie figure parmi les premiers actes symbolisant l'indépendance et la souveraineté d'un pays. Ceci pour affirmer qu'excepté le cas de la Zone Franc et du franc CFA, on n'a jamais vu un pays devenu indépendant confier la gestion de sa monnaie à l'ancienne puissance coloniale. "La question de la monnaie est même un problème de sécurité nationale. Cela explique pourquoi les pays mettent en place des dispositifs pour faire échec aux contrefacteurs, qui peuvent saper la valeur d'une monnaie et ruiner



ainsi l'économie d'un pays", explique la note.

Sur le plan sous-régional, le réseau avance qu'une monnaie souveraine serait également un puissant instrument pour accélérer l'intégration économique et l'élaboration de politiques d'industrialisation viables. En somme, l'utilisation d'une monnaie sur laquelle les pays exercent leur contrôle permet à ces derniers de mettre en place des politiques communes de manière plus effective, sans avoir à se soucier de relations institutionnelles avec une puissance étrangère. Sur ce, le réseau soutient que les pays africains de la Zone Franc doivent impérativement mettre fin au franc CFA et s'engager résolument dans le processus de création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO. Le Réseau africain pour la souveraineté monétaire (RASM) est un réseau à vocation panafricaine visant à mobiliser l'opinion dans les pays africains membres de la Zone Franc et au-delà, pour mettre fin à l'existence du franc CFA et de tous les accords monétaires avec la France. ■

ANTOINE DE PADOU

DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ARACHIDIÈRE LE 29 DÉCEMBRE

Les innovations de la tutelle

Le ministre de l'Agriculture a annoncé hier que la campagne arachidière 2014-2015 sera officiellement ouverte le 29 décembre prochain. De nouvelles dispositions sont mises en place pour gérer la filière de manière beaucoup plus transparente.

■ VIVIANE DIATTA

La campagne de commercialisation arachidière démarre le 29 décembre prochain. Si on en croit le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, "toutes les dispositions seront prises pour démarrer dans d'excellentes conditions cette campagne de commercialisation aux bénéfices des opérateurs privés, des organisations professionnelles, de tous les acteurs intervenant dans la chaîne de valeur". Pape Abdoulaye Seck compte mettre l'accent sur "la transparence et l'équité". A ce titre, dit-il, "il est tout à fait possible d'avoir une autre filière arachidière plus performante, qui va mieux nourrir son homme, et qui va approvisionner dans d'excellentes conditions le pays".

Pour cette campagne de commercialisation, il y a des nouveautés. Le président de la République a décidé de mettre en place un fonds de commercialisation, avec un taux bonifié de 6%. Ce fonds est destiné à l'achat de 50 000 tonnes de semences. Les 50 000 tonnes de semences seront composés de 50% de semences écrémées et de 50% de semences certifiées. "En ce qui concerne les 50 000 tonnes de semences, le ministère ne fait plus des notifications aux opérateurs avant contrôle. C'est une rupture fondamentale que nous apportons et qui va dans le sens de la fortification de la filière arachidière sénégalaise", annonce M Seck. Ainsi, les opérateurs qui veulent disposer de ces semences doivent s'adresser à la Caisse nationale du crédit agricole. "Celle-ci va nous envoyer la liste des bénéficiaires. Les services compétents du ministère vont contrôler la qualité des bénéficiaires, et c'est après que le ministère va faire des notifications, en se fondant sur la recevabilité de la qualité qui a été contrôlée. En opérant de la sorte, nous pourrons obtenir des semences écrémées de bonne qualité", souligne le ministre.

Pour ce qui est des semences certifiées, leurs détenteurs doivent eux aussi s'adresser à la banque. C'est la même procédure qui sera de mise. Également, dans chaque localité, il

y aura une commission de réception composée de l'administrateur territorial, (gouverneur préfet et autres), de la direction régionale du développement rural, des organisations de femmes, des organisations professionnelles, des syndicalistes, des élus etc. "Au nom de la transparence et de l'équité, nous sommes disposés à ouvrir cette commission à toute structure capable d'apporter une contribution. En opérant de la sorte, nous voulons réitérer une volonté indomptable que nous avons. Celle de tout mettre en œuvre pour que la filière arachidière sénégalaise soit gérée avec transparence et équité au bénéfice de tous", soutient Pape Abdoulaye Seck.

"Le gouvernement est dans une logique de réforme profonde de la filière arachidière"

Le ministre a informé de la reconduction du protocole d'accords Etat-huiliers. Ce mécanisme permet à l'Etat d'intervenir lorsque les coûts mondiaux enregistrés sur le marché international sont inférieurs aux prix fixés. "Le gouvernement a tenu absolument à concilier les intérêts des producteurs et ceux des industriels. Car la filière arachidière sénégalaise se portera bien si nous avons des producteurs forts, qui ont des prix rémunérateurs, et si nous avons des industriels forts, parce que pouvant fournir des produits dans de bonnes conditions", a-t-il soutenu. Il estime que ce compromis est nécessaire si on veut avoir une filière arachidière forte. "Le gouvernement est dans une logique de réforme profonde de la filière arachidière, en vue d'en optimiser les performances. Il faut que chacun de nous apporte sa contribution pour qu'en agrémentant nos efforts, nous puissions avoir une filière arachidière intégrée".

Sur ce, le ministre annonce qu'il présidera, tous les 15 jours, une réunion regroupant l'ensemble des acteurs, aussi bien du secteur privé que des organisations professionnelles. Il effectuera aussi une tournée dans le bassin arachidier et au sud du Sénégal, pour échanger sur le terrain avec l'ensemble des acteurs. ■

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits (ANPECTP)

DAO n°04 / 2014 / F / ANPECTP POUR L'ACQUISITION DE TABLES ET CHAISES POUR ENFANTS

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans l'Enquête du mardi 21 janvier 2014.

2. L'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout - Petits a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2014 des fonds, afin de financer l'acquisition de tables et chaises pour enfants, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.

3. L'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout - Petits sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de tables et chaises pour enfants.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ANPECTP; Paul DIONNE Secrétaire général de l'ANPECTP email : kordionne@gmail.com, tel : 33 859 44 00 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Scat Urbam Grand Yoff Lot n°S6 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann de 9.00 heure à 17.00 heures auprès de Mlle Sokhna NDIAYE (3e étage).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

- Fournir les états financiers certifiés des trois derniers exercices (2011, 2012 et 2013).
- Fournir une attestation de capacité financière représentant au moins 1,5 fois le montant de la soumission.

Capacité technique et expérience

- Disposer d'un véhicule (camion) pouvant assurer le transport du matériel dans les 14 régions.
- Avoir réalisé au cours des cinq dernières années, au moins deux marchés de nature similaires. Joindre les attestations de service fait ou les copies des marchés avec procès verbal de réception.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Scat Urbam Grand Yoff Lot n°S6 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann contre un paiement non remboursable de 30 000 FCFA auprès de l'Agent Comptable de l'Agence. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque.

8. Les offres devront être soumises à l'Agence à l'adresse ci-après Scat Urbam Grand Yoff Lot n°S6 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann au plus tard le **20 Janvier 2015 à 10h 30 mn** au bureau de l'assistante du DAF (3e étage)-auprès de Mlle Sokhna NDIAYE.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Scat Urbam Grand Yoff Lot n°S6 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann à la salle de conférence (1er étage) le **20 Janvier 2015 à 10h 30 mn**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de soixante jours (60) jours à compter de la date limite de soumission.

MENDICITÉ ET MODERNISATION DES DAARA

L'Etat sur la natte des maîtres coraniques

L'Etat avait promis d'appuyer les daara, mais jusqu'à présent aucun daara de la région de Thiès n'a vu l'appui". Fort de ce constat, la cellule régionale de la fédération nationale des maîtres coraniques considère que le programme de modernisation des daara et la lutte contre la mendicité ne sont que des promesses. Moctar Babou Cissé, président de l'association régionale des maîtres coraniques, s'exprimait à l'occasion d'une conférence religieuse à Mékhé village sur le thème : "Protection de l'enfant : vision et enseignement de l'islam". Une rencontre organisée par l'organisation Kajoor Jakeen, avec la collaboration de Child Fund et la fédération nationale des associations d'écoles coraniques du Sénégal. Si on en croit l'enseignant, la main des partenaires se fait plus sentir que celle de l'Etat dans la modernisation des daara. Embouchant la même trompette, Serigne Fallou Ndiaye, responsable du Daara Tafsir Madembia Ndiaye, de renchérir : "L'Etat ne traite pas de manière équitable l'école française et les daara. Nous sommes les orphelins du système éducatif".

Comme solution, le président de la fédération nationale des associations des écoles coraniques du Sénégal, Cheikh Tahir Fall, invite l'Etat à s'impliquer pour créer les conditions juridiques de protection des enfants talibés et leur permettre de vivre dans un environnement acceptable. "L'Etat du Sénégal a une responsabilité énorme sur la situation précaire des talibés". Selon lui, le contrat de performance (CDP), initié par le ministère de l'Education nationale, doit être élargi aux daara qui remplissent les conditions d'encadrement et d'étude des enfants talibés, afin que les maîtres coraniques puissent bénéficier des mêmes conditions que leurs collègues enseignants de l'école française. Sur ce même registre, le manager de Kajoor Jakeen, Alioune Sarr, dira qu'on a longtemps mis en marge les enfants qui ne fréquentent pas l'école formelle. "Ce sont des enfants qui font aussi partie de ce pays et le daara est une forme d'éducation qui est une alternative à l'école formelle. Il faudrait considérer cette forme d'éducation comme une alternative crédible et sérieuse. Il ne s'agit pas de slogans que l'on lance, il faut poser des actes concrets pour montrer que c'est possible de moderniser les daara", invite-t-il. ■

NDEYE FATOU NIANG (THIES)

CHEIKH ABDOL AHAD MBACKÉ GAÏNDÉ FATMA (PDT COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE DU MAGAL)

“Il faut un certain courage pour revoir la gratuité de l'eau à Touba”

Les rideaux sont tombés sur la 120e édition du grand magal de Touba. Si l'organisation est sans couacs pour cette année, c'est au niveau de l'approvisionnement en eau que les choses ont péché. Mais pour Cheikh Abdoul Ahad Mbacké Gaïndé Fatma, président de la commission Communication et Culture du magal, Il faut un certain courage pour revoir la gratuité de l'eau à Touba. Entretien.

■ PAR ABDOU FATAH GAYE (TOUBA)

Le Magal, édition 2014, a vécu. Quel bilan peut-on faire de l'organisation dans son ensemble ?

C'est un bilan très satisfaisant que nous tirons de la présente édition du Magal. Au plan organisationnel, malgré la très forte affluence, un programme culturel de qualité était proposé et la prise en charge s'est considérablement améliorée. La grande participation de pays étrangers et la présence massive de la presse, qui a fait un excellent travail et que nous remercions vivement, ont également participé à la réussite du Magal. La contribution des partenaires, publics et privés, n'était pas en reste. Donc au plan de l'organisation, de la mobilisation, de la qualité des participants et du contenu des discours, ce Magal a connu un succès franc aux yeux des observateurs.

L'Etat a-t-il respecté tous ses engagements ?

Comme je viens de le dire, l'ensemble des partenaires ont joué leur partition parce que le Magal concerne tout le monde. Les services de l'Etat ont été à la hauteur. Les engagements ont été globalement respectés. Vous savez, il y a des aspects qui relèvent de la mission régaliennes de la puissance publique et à ce niveau, le comité d'organisation ne fait que faciliter, accompagner et mettre les agents dans très bonnes conditions d'exécution de leur mission. La collaboration a été franche et excellente



grâce au président du comité, Serigne Bassirou Mbacké Abdou Khadre dont le dévouement pour la cause de Cheikh Ahmadou Bamba dépasse toutes les limites, et à son coordonnateur Serigne Ousmane Mbacké Gaïndé Fatma qui a abattu un travail remarquable, dans la sobriété et la discrétion la plus totale.

Cette année encore, certains quartiers ont connu une pénurie d'eau, et pourtant le gouvernement avait pris le taureau par les cornes en déboursant 500 millions F CFA pour booster le débit, mais le problème est resté entier. Selon vous qu'est-ce qui peut résoudre définitivement la problématique de l'eau à Touba ?

Il faut quand même relativiser parce que je me suis renseigné auprès des autorités en charge de la distribution et ils m'ont affirmé que les demandes des populations pour les camions citernes ont chuté de 60% ; cela montre une amélioration certaine même s'il subsiste un déficit impor-

tant. Il faut aussi saluer le travail de Mawou Rahmati (Initiative Eau de Touba), sous la houlette de Serigne Aliou Mbacké, dont les interventions sur fonds propres, ont beaucoup soulagé les populations. Mais il nous semble nécessaire de prendre le problème de l'eau à bras le corps en mettant en place une capacité suffisante pour satisfaire au moins quatre millions de personnes. Il faut mettre en œuvre une stratégie cohérente, réfléchie et basée sur le long terme, accompagnée d'une communication claire sur la question. Il faut impliquer tous les acteurs parce qu'il faut non seulement augmenter la capacité mais procéder aussi au remplacement du réseau vétuste, s'attaquer aux branchements anarchiques et à tous les problèmes environnementaux qui menacent la nappe. Ce n'est pas une mince affaire alors que l'eau continue d'être gratuite. Je crois qu'il faut mener une réflexion autour de la question. Subventionner la consommation durant les «magal» et faire participer les populations le reste du temps ne serait pas une mauvaise décision, mais cela nécessite un certain courage.

On a constaté cette année que le discours du khalife est plus tranchant, plus spirituel et plus moralisateur. Quelle lecture en faites-vous ?

C'est un discours pertinent qui colle aux réalités de l'heure. Il a interpellé toutes les couches de la population pour qu'on revienne sur le droit chemin, pour qu'on abandonne les

activités fuites, pour qu'on se mette au travail. Il a aussi magnifié l'éducation, seule base de notre développement ; il n'a pas manqué de mettre le doigt sur les tares de la population en condamnant l'oisiveté, la méchanceté, le mensonge et la crise des valeurs de manière générale. C'est donc un discours de très haute facture qui montre si besoin en était la dimension de Cheikh Sidy Mokhtar qui est une référence morale au sein de la Umma Islamique. Nous espérons simplement que sa voix sera entendue par nous tous qui sommes concernés d'une manière ou d'une autre.

Qu'est-ce qu'il y a à améliorer ou à changer dans l'organisation du Magal ?

L'organisation du Magal est un processus d'amélioration continue. C'est ainsi que nous avons mis en place une organisation apprenante pour maintenir très haut les standards de qualité pour relever le défi. Cela passe par les auto-évaluations, l'écoute attentive, l'ouverture, l'humilité, le dévouement, l'utilisation des outils modernes sans jamais altérer le message. Ce dernier reste immuable. Nous devons tout faire pour maintenir très haut le flambeau et porter partout dans le monde le message de l'Islam. Notre religion est une religion de paix, de pardon, de piété, de ferveur religieuse, de foi, d'amour de Dieu, de dévotion, de générosité, d'entre-aide et de solidarité pour le triomphe duquel Cheikh Ahmadou Bamba a lutté toute sa vie durant.

DRAME A KEUR AYIB (DEPARTEMENT DE NIRO)
G. Ka, un préposé des douanes, retrouvé mort dans sa chambre

La douane est en deuil. L'un des leurs, G. Ka, a été retrouvé mort dans sa chambre avant-hier, vers les coups de 17h à Keur Ayib, une localité à la frontière du Sénégal et de la Gambie, et plus précisément dans le département de Nioro. Selon nos informations, dans la journée du dimanche, il a quitté ses collègues comme d'habitude pour s'enfermer dans sa chambre. Plus d'une heure après, le vigile qui officiait dans les parages a entendu un bruit sourd provenant de la chambre où se trouvait le douanier. Alarmé par ce bruit ressemblant à celui d'un corps qui chute, et compte tenu du fait que le gabelou était en convalescence et revenait d'une incapacité totale de travail (ITT) de plusieurs mois, il est allé s'enquérir de la situation.

A travers les interstices de la fenêtre, il a alors aperçu G. Ka affalé sur le sol. Après avoir alerté le voisinage, la porte de la chambre a été défoncée. Ils ont découvert un corps inerte. Après les constatations d'usage faites par les éléments de la gendarmerie de Nioro, le corps sans vie a été acheminé et admis à la morgue de l'hôpital de la localité. Seulement, précisent nos sources, hier en marge de la cérémonie de la levée du corps, la famille Ka, venue de Linguère, a exigé une autopsie pour déterminer les circonstances de la mort de leur fils. Une demande qui a repoussé l'enterrement qui était prévu aujourd'hui mardi dans l'après-midi, dans son Linguère natal.

Le défunt, âgé d'une quarantaine d'années, était connu pour être un homme affable, toujours prêt à rendre service à son prochain. ■

CHEIKH THIAM

MARI HYDARA, FILLE DE DAYDA HYDARA

“Il est temps que justice soit rendue à mon père”

Visage tout rond, teint clair, l'émotion à fleur de peau, Mari Hydara est une dame plus que décidée à faire en sorte que justice soit rendue à son père. Elle s'exprimait hier devant un parterre d'invités, à l'occasion de la célébration de l'an 10 de l'assassinat de son père.

■ AMADOU NDIAYE

Face à la presse hier, Mari Hydara, fille du journaliste gambien assassiné en 2004, a dit le souhait de sa famille de voir la lumière faite sur cette affaire. “Après 10 ans de silence et d'impunité, il est temps que justice soit rendue à mon père qui, toute sa vie durant, s'est battu pour la liberté de la presse en Gambie et partout ailleurs”, a déclaré Mari Hydara. Présente au Sénégal, dans le

cadre de la célébration des 10 ans de l'assassinat de Dayda Hydara, organisée par l'ONG Article 19 et ses partenaires, Mari Hydara s'est réjouie de la mobilisation de la presse et de l'opinion. “Si c'est pour faire taire les voix que mon père a été tué, c'est peine perdue car aujourd'hui plus que jamais, la presse et les défenseurs des droits de l'Homme sont tous debout pour faire face à ses meurtriers”, a-t-elle dit sur un ton chargé d'émotion.

A sa suite, la directrice du Bureau

régional de l'ONG Article 19, Fatou Jagn Senghor, est longuement revenue sur la situation fragile de la liberté de la presse en Gambie. “Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Yahya Jammeh ne cesse de semer la peur et de faire preuve d'une extrême intolérance quant à une liberté d'expression pouvant mener à une quelconque opposition. Les droits humains sont constamment et régulièrement violés en Gambie”, a-t-elle affirmé.

La CEDEAO appelée à plus de poigne

Dans une déclaration commune rendue publique hier, elle a soutenu que les défenseurs des droits humains, les journalistes, les opposants politiques, les critiques à l'égard de la politique gouvernementale, les agents publics et des citoyens subissent des manœuvres d'intimidation. Egalement des actes de harcèlement, des menaces de mort, des arrestations arbitraires, des incarcérations, des actes de torture, des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires et d'autres traitements dégradants et inhumains. Parmi ces violations du régime de Banjul ces 20 dernières années, il a été cité la sanglante répression de manifestations d'élèves en avril 2000, les exécutions de neuf (9) prisonniers, le meurtre non encore élucidé du journaliste Dayda Hydara, en 2004 etc.

Pour Seydi Gassama, il est temps que la CEDEAO et les pays de l'Afrique s'inté-

ressent davantage à ce qui se passe en Gambie. “C'est seulement en Afrique de l'Ouest qu'un chef d'Etat peut refuser d'appliquer une décision de la Cour de justice d'une organisation régionale comme la CEDEAO”, se désole Seydi Gassama. Suffisant pour qu'il se fâche : “J'interroge la CEDEAO pour que Jammeh soit obligé d'appliquer la décision de justice qui a été rendu dans l'affaire Dayda Hydara. De l'avis du secrétaire général du Syndicat national des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS), Ibrahima Khaliloula Ndiaye, il est temps de mettre fin aux agissements du président gambien. Selon lui, Yahya Jammeh ne respecte personne et c'est à travers une action d'ensemble qu'il faut lui faire face. La célébration du 10e anniversaire de l'assassinat de Dayda Hydara se poursuit aujourd'hui mardi, avec la projection d'un film sur le parcours du journaliste au Goethe Institut.

TAHIBOU NDIAYE ET SA FAMILLE DEVANT LA CREI

La défense demande au juge de déclarer nulle toute la procédure

L'ancien Directeur général du Cadastre Tahibou Ndiaye, sa femme Ndèye Aby Diongue et ses deux filles Mame Fatou et Ndèye Rokhaya Thiam, ont tous comparu hier devant la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI). Les débats ont tourné autour des exceptions de nullité.

■ NDEYE AWA BEYE

Toute la présente procédure est nulle». Cette assertion de l'un des avocats de la défense a cristallisé les débats hier, lors de ce premier jour de procès de Tahibou Ndiaye et sa famille, inculpés pour enrichissement illicite. En prenant la parole en premier, Me Pape Samba Sô a soutenu que la commission d'instruction n'a pas respecté les 6 mois prévus par la loi, d'où la nullité de la présente procédure. Selon l'avocat, l'instruction concernant son client Tahibou Ndiaye devait prendre fin le 31 mai 2014, à compter du 3 décembre 2013. «Il y a une violation flagrante de la loi. Même une heure de privation de liberté est un grief», a lancé Me So. A son avis, ce sont les droits de Tahibou Ndiaye



qui ont été plus que bafoués, puisque, «pendant six mois, voire plus, on lui a interdit de communiquer avec sa famille, principalement sa femme et ses enfants».

Son confrère Me Saërlô Thiam s'est intéressé à ceux qui ont mené

l'enquête préliminaire. «Toutes les personnes qui ont mené l'enquête n'avaient pas habilitation à le faire», a-t-il martelé, avant de s'attaquer aux rapports d'expertise. Me Thiam a dénoncé la façon dont la commission d'instruction a terminé son travail, puisque les concernés n'ont jamais été en possession des dossiers. «Le rapport d'expertise n'a jamais été communiqué à Tahibou et ses co-accusés, encore moins à leurs avocats, ce qui n'est pas normal. On ne leur a pas donné l'occasion d'en faire des observations», a-t-il expliqué. Me Abdourahmane So dira que «cette procédure est un corps malade de la tête aux pieds, dans la mesure où l'on ne sait pas si les agents de la gendarmerie qui ont mené l'enquête en avaient les prérogatives». Mes Demba Ciré Bathily et Borsou Pouye se sont

eux intéressés aux délais de procédure qui, disent-ils, n'ont pas été respectés.

Tahibou est jugé dans un délai raisonnable

A la suite des avocats de la défense, le parquet spécial a demandé au juge de rejeter l'ensemble des exceptions soulevées. Le substitut du procureur spécial de dire : «Il ne faut pas faire dire aux textes ce qu'ils n'ont pas dit». S'agissant des rapports d'expertise, Antoine Diome a refusé le fait que les conseils de Tahibou Ndiaye disent qu'ils n'en disposaient pas. Le substitut a alors rappelé à Me Bathily et ses confrères qu'ils avaient écrit au juge d'instruction pour disposer des rapports d'expertise. Et qu'ils ont, par la même occasion, demandé une requête aux fins de compléments d'expertise.

A son tour, le procureur spécial a apporté des précisions sur le procès-verbal d'enquête préliminaire de la gendarmerie. Cheikh Tidiane Mara a expliqué que l'enquête a été confiée au chef d'escadron Cheikh Sarr qui ne pouvait agir seul. Il a fait appel à des officiers de police judiciaire. Concernant le délai de 6 mois évoqué par les avocats de la défense, le procureur spécial a estimé que «Tahibou est jugé dans un délai raisonnable,

surtout qu'il encourt une peine allant jusqu'à dix ans de prison». L'agent judiciaire de l'Etat a rejoint Cheikh Tidiane Mara pour demander au juge de rejeter les exceptions soulevées. Reprenant les propos de Me Abdourahmane Sô, El Hadj Birima Fall a laissé entendre que «si la procédure est un corps malade, le médecin est encore plus agonisant».

Tout comme lui, les avocats de la partie civile ont demandé à Henri Grégoire Diop de rejeter les exceptions soulevées par la défense. Me Soulèye Macodou Fall est d'avis qu'il y a eu un strict respect des droits de la défense, notamment sur les rapports d'expertise qui ont été longuement communiqués durant l'enquête préliminaire. La réplique ne s'est pas fait attendre du côté de la défense. Me Pape Samba So est revenu à la charge, pour dire que son client a été restreint dans ses droits. «Il est obligé tous les lundis d'aller avec sa famille, émarger devant le juge de la commission d'instruction, sans oublier le fait qu'il soit interdit de sortie du territoire», a-t-il dit d'un ton ferme.

Ses confrères et lui comptent pour suivre leurs plaidoiries aujourd'hui. A noter qu'ils ne sont pas d'accord avec Me Yérim Thiam de la partie civile qui a souhaité que le président joigne les exceptions au fond.■

PROCÈS TAHIBOU NDIAYE

Un tout autre style pour le parquet spécial

Ce n'est pas exagéré que de dire que ce qu'on attendait le plus, à la reprise des audiences de la CREI, c'était d'assister à la première prise de parole du nouveau procureur spécial, Cheikh Tidiane Mara, ne serait-ce que pour se faire une idée du personnage. Et a priori, ce dernier semble tout le contraire de son flamboyant prédécesseur...

■ SOPHIANE BENGELOUN

Après le spectaculaire « déboulonage » d'Alioune Ndao, le 11 novembre dernier, la CREI s'est retrouvée comme une hydre sans tête, pendant près d'un mois et demi. Cela, par voie de conséquence, a logiquement entraîné plusieurs reports d'audiences dont la reprise du procès Karim Wade prévue pour le 22 décembre prochain. Hier, néanmoins, la CREI a rouvert ses portes, en siégeant dans le cadre de l'affaire Tahibou Ndiaye qui, avec ses filles et son épouse, se voit à son tour reproché les faits d'enrichissement illicite.

C'est ainsi un tout nouveau procureur spécial qui s'est assis sur le siège auparavant réservé à Alioune Ndao. A 10h précises, on a vu entrer un homme de corpulence et de taille moyenne, au visage large quoique aussi ordinaire que la paire de lunettes à monture dorée vissée sur son nez... Malgré ce manque de singularité physique, ce dernier se déplace d'un pas régulier et exude une aura de calme (voire de confiance) assez appréciable. Portant, Cheikh Tidiane Mara, le nouveau « PS », était depuis longtemps précédé par sa réputation discutée et disséquée sous toutes les coutures dans la presse, dès l'annonce de sa nomination.

Malgré tout (et bien que tous les yeux soient rivés sur lui), ce dernier est arrivé et

s'est installé sans fioritures, déplaçant des piles de documents devant lui, tandis que le Président de la Cour, Henri Grégoire Diop, s'est chargé de « formellement » le présenter à l'assistance. Invité à dire quelques mots, un peu plus tard, l'intéressé s'est distingué de par la courtoisie des salutations adressées à chacun et prononcées d'une voix posée.

Cela fait, c'est la Défense la première qui a pris la parole pour soulever ses exceptions. Ces dernières ayant été par ailleurs consignées dans des écrits qu'elle a, en début d'audience, communiqués à l'ensemble des parties. Bien qu'on compte au nombre des conseils de Tahibou Ndiaye ceux qui, dans les annales de la CREI, pourraient facilement se voir attribuer le surnom de « cavaliers de l'Apocalypse », tellement ils ont, de mémoire récente, « terrorisé » (pour reprendre l'expression de Me Elh Hadj Diouf) leur monde, l'ensemble des points soulevés est très vite parcouru.

En effet, que ce soit Mes Seydou Diagne, Borsou Pouye, Demba Ciré Bathily, Abdelrahmane So et Samba Sow ou encore Saërlô Thiam, personne ne trouve le besoin de s'abîmer outre mesure en digressions (certes) inspirées et c'est ainsi qu'à 15h, au premier jour d'audience de cette « affaire Tahibou », le Parquet spécial avait la parole... Du jamais vu !

Le nouveau procureur dresse, dès l'en-tame de son réquisitoire, un plan

résumant l'essentiel de ce qu'il appelle « les griefs » de la Défense, ainsi que la manière avec laquelle son substitut et lui comptent les adresser, avant qu'Antoine

Felix Diome, à qui il passe la parole, se lève à son tour pour « plaider » les points lui étant confiés. Pour le parquet, il s'agit là d'une démarche qui apparaît beaucoup plus méthodique que ce à quoi on était habitués et, à l'image de ce qui s'est passé avec la Défense, on vient vite à bout de la liste des points à développer.

Le tour de la Partie Civile étant venue, c'est un agent judiciaire de l'Etat du nom d'El Hadj Alé Birima Fall qui se présente en premier à la barre. Pertinent, ce dernier se montre si exhaustif que Me Samba Bitèye, venant après lui, déclare n'avoir

plus rien à dire pour avoir été précédé par une « machine à laver ayant tout nettoyé »... Ce petit calembour est ensuite repris par Me Moustapha Mbaye qui va estimer qu'avant lui, « on a passé la serpillière » et qu'il « n'y a plus un grain de poussière » !

Évidemment, ces différents points de vue ne sont pas partagés par la Défense qui, aujourd'hui, se chargera de répondre aux arguments des autres parties... À voir la manière dont Me Boursou Pouye insistait hier, pour commencer bien qu'il fût l'heure de suspendre l'audience, on se doute que les dites répliques vont être fortes en piment !■



**Sous le Haut Patronage
Président de
Forum Internat
sur la Paix et la Sé**



SANGLANTE PRISE D'OTAGES EN AUSTRALIE

Qui était Man Haron Monis ?

L'assaut a finalement été donné dans le café Lindt de Sydney, après une prise d'otages qui a duré hier près de 16 heures. Le forcené, Man Haron Monis, abattu par la police, était un islamiste d'origine iranienne déjà inquiété par la justice australienne pour plusieurs faits de violence. Man Haron Monis était âgé de 49 ans. Il se disait religieux et vivait dans le pays depuis 1996. De confession chiite à l'origine, il s'était autoproclamé «cheikh». Islamiste radical, il avait indiqué sur son site internet, début novembre, son allégeance au groupe Etat «islamique». Il avait déjà été condamné pour avoir envoyé des lettres d'insultes à des familles de



soldats australiens tués en Afghanistan. Il était jusqu'à ce dimanche en liberté sous caution dans une affaire de meurtre, celui de son ex-femme. Man Haron Monis

était aussi accusé de harcèlement sexuel - il était passé vendredi dernier devant un tribunal pour cette dernière affaire, selon la chaîne australienne ABC. Lors de son coup de force, Man Haron Monis avait forcé les otages à se relayer devant les fenêtres, s'en servant comme des boucliers humains. Il leur avait aussi fait tendre un drapeau noir portant en arabe la Chahada, la profession de foi musulmane, disant «il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète».

Man Haron Monis avait également forcé les clients du café à appeler les médias. Il leur aurait fait dire qu'il avait posé deux bombes dans le café et deux autres dans ce quartier com-

mercant de Sydney. Il avait aussi demandé à parler au téléphone au Premier ministre Tony Abbott. Ce lundi plus de 40 organisations musulmanes australiennes ont condamné la prise d'otages, et un «détournement» de la profession de foi musulmane par des «individus qui ne représentent qu'eux-mêmes», ont-elles souligné. Le preneur d'otages du Lindt Cafe à Sydney était «imprégné d'extrémisme» et souffrait «d'instabilité mentale», a déclaré mardi le Premier ministre australien Tony Abbott. «Il avait un lourd passé de violences, était imprégné d'extrémisme et souffrait d'instabilité mentale», a déclaré M. Abbott. Au cours de la prise d'otages, «il a cherché à parer ses actes des symboles du culte morbide de l'EI», l'organisation Etat islamique dont les combattants mènent le jihad en Irak et en Syrie, a-t-il ajouté. ■

(RFI)

CEDEAO

Le Ghanéen Mahama reconduit à la tête de la conférence des Chefs d'Etat



Comme il faillait s'y attendre, c'est le Président du Ghana, John Dramani

Mahama, a été reconduit, hier, à Abuja, au Nigeria par ses pairs pour un nouveau mandat à la tête

de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao. «La Conférence rend un vibrant hommage au président John Dramani Mahama pour l'impulsion qu'il ne cesse de donner au processus d'intégration. En particulier, la Conférence lui exprime sa reconnaissance pour sa disponibilité et son implication personnelle dans la préservation des acquis et la consolidation de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest», renseigne un communiqué de l'organisation rendu public hier tard dans la soirée.

Le président du Ghana avait succédé à son homologue ivoirien, Alassane Ouattara. Il a été recon-

duit à la tête de la Conférence jusqu'à sa prochaine session ordinaire qui se tiendra le 28 mai 2015 à Abuja, au Nigeria. Les chefs d'Etat de la Cedeao ont aussi exprimé leur «profonde gratitude» au président nigérian Goodluck Jonathan, ainsi qu'au gouvernement et au peuple Nigérians, «pour l'hospitalité généreuse et authentiquement africaine» qui leur a été réservée ainsi que pour les dispositions prises pour assurer le succès de leur Sommet.

Les chefs d'Etat présents ont tenu à exprimer leur solidarité au gouvernement et au peuple du Cap-Vert, à la suite de l'éruption volcanique intervenue depuis le 23 novembre 2014 sur l'île de Fogo. Les chefs d'Etat ont lancé un appel à la communauté internationale afin qu'ils apportent leur appui à ce pays dans ses efforts pour faire face aux conséquences de cette catastrophe naturelle. ■

ÉMIGRATION

Hollande prend le contre-pied de Sarkozy sur Schengen

François Hollande a pris lundi la défense de l'espace Schengen de libre circulation des personnes dans l'Union européenne, que Nicolas Sarkozy veut réformer pour lutter contre les flux d'immigration, au prix d'une politique de la chaise vide. «Faire éclater Schengen, ce serait reculer, rétablir des frontières pays par pays!», a estimé le président, qui inaugurerait le musée de l'Immigration, sept ans après son ouverture sous le mandat de Nicolas Sarkozy.

«Nous devons défendre ce principe», a-t-il ajouté en évoquant la libre circulation comme un «acquis fondamental» de la construction



de son rival de 2012 sur les questions d'immigration. Il avait ainsi affirmé que l'Afrique était entrée dans l'Histoire et était «aussi une par-

tie de notre avenir», dans une réponse au discours prononcé il y a sept ans par Nicolas Sarkozy à Dakar. ■

REUTERS

RD CONGO

Kabila pour une réduction du nombre de casques bleus sur son territoire

Le président Joseph Kabila Kabange a appelé à une réduction des casques bleus en République démocratique du Congo (RDC), dans son discours sur l'état de la nation prononcé hier lundi à Kinshasa devant les deux chambres réunies en congrès, selon apanews. «L'heure est donc venue d'amorcer la réduction du nombre des casques bleus sur notre territoire (RDC)», a déclaré le chef de l'Etat congolais, soulignant que «le contraire ne s'expliquerait pas». Il a justifié sa requête par le fait que la RDC est «un pays où il n'y a plus de guerre classique, où la protection des civils relève désormais des opérations de police et des opérations militaires» et où «la situation militaire générale s'est améliorée au point de lui (pays) permettre de se porter au secours d'autres frères et sœurs en détresse». Le président Kabila Kabange a cité le cas de la République centrafricaine (RCA) où les contingents des Forces armées de la RDC (FARDC) et de la Police nationale congolaise (PNC) sont déployés sous la bannière des Nations Unies. Il a reconnu que la situation sécuritaire au pays exige un équipement spécialisé pour lequel le concours des Nations Unies demeure le bienvenu, mais, a-t-il souligné, cela «ne justifie pas le maintien sur notre sol (RDC) d'un contingent de 20 mille hommes». Au cours de l'année 2014, il a été procédé à une revue stratégique de la présence des forces de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) dont la plus grande partie a été relocalisée vers l'Est du pays. ■

BURKINA-FASO

Le parti de Compaoré et ses alliés suspendus

Les partis de l'ancienne majorité présidentielle au Burkina Faso dont le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, ex parti au pouvoir) viennent d'être suspendus, selon quatre arrêtés du ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité (MATDS) lus hier en milie de matinée sur les antennes de la radiodiffusion télévision du Burkina (RTB). L'un des arrêtés, en plus de celui suspendant le CDP, mentionne que la Fédération associative pour la paix avec Blaise Compaoré (FEDAP/BC), est également suspendue.

Quant au troisième arrêté, il suspend l'Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (l'ADF/RDA), ex-parti de la majorité politique ayant soutenu la modification de l'article 37. Le quatrième arrêté, pour sa part, suspend le Front républicain (FR) regroupant une quarantaine de partis politiques qui ont soutenu l'idée d'un référendum au Burkina Faso. Les arrêtés précisent que ses regroupements politiques et associatifs sont suspendus pour toutes activités incompatibles avec leur statut, à partir de ce lundi 15 décembre 2014. Ces organisations politiques se sont illustrées dans une campagne visant à modifier l'article 37 de la constitution du Burkina Faso, afin de permettre à l'ex président, Blaise Compaoré de se représenter en 2015. Cette activité a abouti au soulèvement populaire de fin octobre 2014 ayant conduit le président Compaoré à la démission, le 31 octobre dernier. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1024(FORCE 3)

LE PRÉVENU LE SUBIT	IL FOURNIT L'ÉDITEUR	NOTA BENE	MÉLUSINE OU CARABOSSE	MÉMO- RABLES	ODEUR D'ÉGLISE
GRAND PAS	BEAU	GARS	PARADIS	ARTICLE MASCULIN	
TAPE DANS LA MAIN			SATAN	CONJINT	
SE RÉGALE (SE)			ENVERS DE MIROR		
EXPRIME SA GAIETÉ		SOTTISE		ARME À FLÈCHES	
LES BIJOU- TERIES EN REGORGENT		CHÂSSIS D'UN TABLEAU		OISEAU D'AUSTRALIE	
TOUT PRÈS	COMPAR- TIMENTS		QUI M'AP- PARTIENT		
CONTINENT LOINTAIN			CONIFÈRES		
ESTIME				PRATIQUES ANCIENNES	
		TONNEAUX		GELE	
		IL PETILLE EN ITALIE			FLEUVE DE COLOGNE
DÉTIENS	COURT		IL DES- SERT PARIS		
CUBES DE BOIS	ENLEVEMENT		DEMONS- TRATIF		
TENTA	QUEST À TOI		TEL UN PAIEMENT COMPTANT		
PAS NON PLUS	ORGANE DE VISION		SUR-LE- CHAMP		
PELAGE		A GRANDE DISTANCE			FRISÉ
LOUPÉ	COMPLIQUÉS	VERSIFIE		LE SIEIN	
IL SERT À REPASSER				MATIÈRE DE VANNIER	
FAUX MARBRE	EXOIS	PARTIE DE L'ŒIL			VOIES ROUTIÈRES
	PLUS FAMILIER QUE VOUS	ANCIEN BOUCLIER		ACCORD RUSSE	
		ELLE PEUT ETRE ÉPINIERE		NOMMÉ	
HAUT TAUX D'INTÉRÊT			TE PRÉCINTES (TE)		

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 926 / 1023

I	G	E	O	I
INTEMPERIES				
CHOEUR LUI				
BIO MIGNONS				
CISNOBS OSTE				
CIRE BRESTERE				
VOTE AREX				
REPUBL FLETRI				
ISSUE EUS				
YEN AMER RIT				
BISSE ANSE				
TROT TUTUS				
TANAR NU EES				
ON RODE RILLE				
LOTTE ELAN				
MELE FREINS				
SER EIN ETE				

C	A	U	F	T
CARNASSIERS				
BFFES ENVOI				
CRIS SA TAUX				
INTERMEDIATE				
DO ACTE EST				
LOCH NOESO				
CEP EPAISSI				
ENRAGE EILLE				
PARA RESINE				
SAVATE RIT				
PSAGE TEST				
ISLANDE TE				
ADO CAUSER				
URBAIN TOC				
VETO RECUSE				
SINUE VIES				

MOTS MELES • N° 611 / 330

Carte de visite

HOSANNA

SUDOKU N° 742 / 702

5	7	1	4	9	2	8	6	3
8	2	9	7	3	6	1	4	5
6	4	3	8	1	5	7	9	2
2	9	8	3	4	1	6	5	7
7	1	6	2	5	8	4	3	9
4	3	5	6	7	9	2	8	1
3	5	4	1	6	7	9	2	8
9	8	7	5	2	4	3	1	6
1	6	2	9	8	3	5	7	4

SUDOKU N° 742 / 702

SUDOKU N° 703

	6	9			8
1	9	7	2	4	6
	5		3	2	
	3	4	1	9	2
7	2	6		5	1
9			8		
8	7	5	1	6	2
		2			4
5	4	3		7	

HEURES DE PRIÈRES

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIÈRES |
| • Cathédrale : 7H | MUSULMANES |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Fadiar : 06:27 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Tisbar : 14:15 |
| | • Takussan : 16:45 |
| | • Timis : 18:50 |
| | • Guéwé : 19:50 |

horoscope

Bélier

Relationnel : vous serez beaucoup moins patient avec vos proches ou votre moitié et un rien vous irrite. **Quotidien / Boulot / Argent** : l'ambiance sera tendue. Pour certains, vous serez amenés à travailler dans le stress ou dans l'urgence. **Bien-être** : vous serez en proie au surmenage. Ménagez-vous !

Taureau

Relationnel : vous serez plus sélectif dans vos relations et ne deviendra pas votre ami qui veut. **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour avancer dans un projet ou pour vous lancer dans une entreprise intéressante. **Bien-être** : vous aurez l'occasion de renouveler votre capital énergétique.

Gémeaux

Relationnel : vous prendrez toujours autant de plaisir à communiquer avec vos amis, vos proches ou votre moitié. **Quotidien / Boulot / Argent** : adaptable, vous parviendrez à gérer toutes les situations. **Bien-être** : vous pourrez compter sur une belle énergie.

Cancer

Relationnel : pour certains, votre vie professionnelle aura des répercussions sur votre vie privée. Pour d'autres, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement propice à l'équilibre. **Quotidien / Boulot / Argent** : ce ne sera pas une journée facile et vous devrez faire preuve de patience pour mener à bien tous vos projets. **Bien-être** : attention au stress et à la fatigue.

Lion

Relationnel : belle journée pour aller vers les autres et communiquer. **Quotidien / Boulot / Argent** : ce mardi sera parfait pour vous dépasser, entreprendre et donc sortir des sentiers battus. **Bien-être** : vous pourrez compter sur une belle énergie.

Vierge

Relationnel : vous serez en quête de témoignages d'affection de la part de vos proches, de vos enfants ou de votre partenaire. **Quotidien / Boulot / Argent** : vous vous efforcerez d'être mieux organisé ou vous prendrez le temps de mettre en place un planning serré. **Bien-être** : vous ferez plus attention à votre équilibre.

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 331

Sa capitale est Santiago



APPAT	FLAMANDE	REJETON
AUGMENTE	HAINNE	REOPERER
CRISSEZ	OISIVETE	SOMNOLE
DAUBÉ	OPPOSANT	SONDE
DEDUISTE	PEPIN	SORTANTE
DERACINE	POUSSER	SURSAUT
DOCUMENT	RAFFINE	TABLIER
ETOUFFE	REGARDE	TOURISME

E	T	I	U	D	E	D	F	F	U	O	T	E	S
N	O	N	E	C	E	T	O	U	R	I	S	M	E
T	O	I	A	D	E	R	N	C	R	I	S	S	R
N	R	T	S	S	N	L	A	E	E	B	U	A	D
E	E	A	E	I	O	A	O	C	M	N	H	A	R
M	S	B	F	J	V	P	M	N	I	G	P	A	N
U	S	L	I	F	E	P	A	M	N	U	P	G	T
C	U	I	L	R	I	R	T	O	L	O	E	A	E
O	O	E	E	S	O	N	D	E	I	F	S	T	R
D	P	R	H	A	I	N	E	S	U	R	S		

Crise au Sahel

La crise actuelle au Sahel est la conséquence des stratégies géopolitiques de la France et des USA, dans leurs luttes acharnées d'endiguement de la Chine et de la Russie, qui, dans le cadre des BRICS, leur disputent âprement le marché africain et ses ressources.

1) Géostratégie des USA en rapport avec la crise au Mali

Elle consiste à reconfigurer le Moyen Orient, y compris Israël, et l'Afrique du Nord, y compris la bande sahélienne dont les populations ont l'Islam en partage, pour construire une même zone géopolitique, dénommée le «Grand Orient». Pour atteindre cet objectif, les USA cherchent à remplacer les luttes anti-impérialistes portées historiquement par les «Nationalismes» Pan Arabe et Pan Africain, par des luttes entre «Islam modéré» porté par la Turquie et les «Frères musulmans», et «Islam radical», porté par l'Iran et les divers mouvements d'«Al-Qaïda», et «Salaafists».

Ce faisant, l'on suscite une "guerre de religion", entre "islam modéré" et "islam radical". C'est dans ce cadre qu'intervient le Qatar qui finance, «l'islamisme radical» pour susciter artificiellement «un besoin d'islamisme modéré». C'est ce clivage «islam modéré/islam radical» que l'on retrouve au centre des débats politiques et des tragédies, du Maroc jusqu'au moyen orient, en passant par l'Egypte, la Tunisie, l'Iran, l'Afghanistan et aujourd'hui, la Syrie.

Les USA sont ainsi parvenus, dans ces pays, à enterrer le "Nationalisme arabe, voir pan arable" qui a longtemps menacé son hégémonie dans cette partie du monde, pour lui substituer, aujourd'hui, une "guerre entre musulmans", divisés en "radicaux de type iranien", et "modérés de type turc".

Donc, à la place d'une "guerre entre l'OCCIDENT ET L'ISLAM", brandie depuis l'attaque contre les deux TOURS JUMELLES de World Trade Center le 11 Septembre 2001, l'on assiste désormais à un véritable génocide entre musulmans, puissamment suscité et entretenu par les puissances occidentales, à la tête desquelles se trouvent les USA, qui ont créé ALQAIDA en Afghanistan pour y chasser les Soviétiques, et le GIA, en Algérie, pour contrer le nationalisme pan africain qui se développait dans ce pays.

C'est cette même substitution de la guerre entre «islamistes modérés et islamistes radicaux», avec le soutien du Qatar qui intervient ouvertement en finançant les Islamistes radicaux, que les USA veulent faire prévaloir en Afrique du Nord, et dans la Bande Sahélienne, pour barrer la route au pan africainisme qui s'y est développé, et qu'ils perçoivent comme l'obstacle principal à leur prise de contrôle du continent.

C'est cet espace géopolitique en jaune, qui traverse et englobe totalement ou partiellement plusieurs pays membres de la CEDEAO, sur près de 2400 km, allant des rives de

l'Atlantique jusqu'à la Mer Rouge, que les USA cherchent à rattacher aux pays arabes du moyen orient, et Israël, pour constituer son projet du «Grand Orient» (...).

Cette stratégie est, pour les USA, un moyen de contrôle des ressources pétrolières et leurs voies d'acheminement, dans le Moyen Orient, en Afrique du Nord, et dans la Bande Sahélienne de l'Afrique, et d'assurer la sécurité d'Israël.

Cette approche géopolitique américaine va donc à l'encontre du projet Pan Africainiste porté par l'Union Africaine, qui vise à rassembler tous les pays d'Afrique, du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, dans le cadre d'un puissant Etat. Elle est, complétée, en Afrique Sub-Saharienne, par la recherche des USA, par tous les moyens, du contrôle du Golfe de Guinée, par le biais d'une Unité militaire spécialement dédiée à cet effet, AFRICOM, dont la mission est sans équivoque, comme l'a reconnue publiquement en 2007, un Conseiller du Département d'Etat étaisunien, le Dr J. Peter pham en ces termes : «les objectifs stratégiques d'AFRICOM, consistent à protéger l'accès aux hydrocarbures et autres ressources stratégiques abondantes en Afrique à protéger la vulnérabilité de ces richesses naturelles, et s'assurer qu'aucune tierce partie comme la Chine, l'Inde, le Japon, ou la Russie obtiennent des monopoles ou des traitements de faveur». (Nile Bowie, COVERT OPS IN NIGERIA: Fertile Ground for US Sponsored Balkanization, Global Research, 11 avril 2012.)

2) Géostratégie de la France

Elle consiste, pour la Droite Française sous Sarkozy, à promouvoir «l'Union des Peuples» ayant en partage la Méditerranée, (UPM), pour raccorder les pays du Maghreb à la France, au risque d'entraver le projet étaisunien du «Grand Orient».

Cette politique géopolitique de la France à l'égard de l'Afrique du Nord, complète sa politique de contrôle économique et militaire des pays de la Zone Franc d'Afrique de l'Ouest, par le biais d'accords de coopération militaire, économique et financière, qui l'autorisent à avoir des bases militaires, et à centraliser 50% des réserves de changes des pays Africains membres, dans un Compte d'Opération au sein du Trésor Français, pour garantir la convertibilité de leur monnaie commune, le Franc CFA et son rattachement à l'EURO. Elle vise à défendre les intérêts des Entreprises Françaises dans cette partie d'Afrique, notamment ceux d'AREVA au Niger, qui sont l'objet de harcèlements répétés par des groupes islamistes, avec des prises



d'otages de ses travailleurs. C'est pour cela que la France sous Sarkozy a envoyé à maintes reprises des «commandos de forces spéciales» pour libérer ses otages, et assurer la sécurité de l'exploitation de l'uranium nigérien par AREVA qui fournit 40% de l'électricité consommée en France.

Cette forte dépendance énergétique de la France vis-à-vis de l'uranium nigérien, a fait de la sécurité dans la bande sahélienne, une composante vitale de sa géostratégie en Afrique.

Ainsi donc, l'on note que la géostratégie des USA et du Gouvernement Français de Droite sous Sarkozy, les mettaient tous les deux, en contradiction irréductible avec les porteurs du «Nationalisme économique» en Afrique, et du «Pan Africainisme» pour l'Unité des pays qui ont en partage le Continent.

Leurs objectifs de prendre le contrôle de la bande sahélienne donc, n'ont rien à voir avec le rétablissement de l'autorité du Gouvernement du Mali dans cette zone, qu'il a abandonnée entre les mains de bandes armées et de groupes islamistes, qui jusque là ont épargné les autorités malianes et les populations locales de toutes exactions. Ce sont ces rapports confiants avec ces bandes armées qui ont permis aux autorités malianes de leur servir d'intermédiaires avec les puissances occidentales, pour négocier les «rançons» qu'elles exigeaient en contre partie de la libération de leurs ressortissants.

Mais cette situation allait dramatiquement évoluer dans le contexte nouveau marqué par le «printemps arabe» qui a renversé les régimes autorocratiques en Tunisie et en Egypte, pour porter au pouvoir des «frères musulmans», considérés par les USA d'«islamistes modérés».

C'est ainsi qu'avec le «printemps arabe», les USA avec l'aide de la Télévision arabe AL ZAZIRA du Qatar, sont parvenus à faire sauter le verrou Tunisien à la barbe de la France, tout en manœuvrant pour conserver son

contrôle sur l'Egypte, ébranlée par les effets de la «Révolution» en Tunisie, tandis que la France parvenait à restaurer son contrôle sur la Côte d'Ivoire, avec l'appui des USA, en faisant tomber le Président Laurent Bagbo. C'est cette même complémentarité qui a été mise en œuvre, pour faire sauter le verrou que constituait, pour les USA, la Libye sous Kadhafi. Pour la France, elle ne l'est devenue qu'après avoir restauré son contrôle sur la Côte d'Ivoire avec le soutien Libyen.

3) Evolution de ces politiques géostratégiques après la chute de Kadhafi

Après la chute de Kadhafi, les USA et la France, sont parvenus à convaincre l'ancien Président du Mali, Amadou Toumany Touré (A.T.T), d'autoriser les Touaregs, qui se battaient dans les rangs de l'armée libyenne, à rentrer au Nord du Mali, avec «armes et bagages», dans le but d'affaiblir la résistance des partisans du Guide libyen assassiné.

Mais aussi, la France y voyait un moyen de protection de ses intérêts au Niger, (l'uranium), et de pression sur Alger dans sa stratégie de construction de l'UPM, alors que les USA, y voyaient un moyen de faire sauter le verrou Algérien qui entrave sa stratégie du «Grand Orient».

Toutes ces deux puissances voyaient d'un bon œil l'Autonomie de l'AZAWAD sous le contrôle du Mouvement de Libération Nationale de l'AZAWAD (M.N.L.A), qu'ils considèrent comme «mouvement laïc», en alliance avec ANSAR DINE, considéré comme «islamiste modéré». C'est dans ce contexte nouveau que, depuis le 12 janvier 2012, le peuple frère du Mali, en pleine préparation d'une élection présidentielle, est agressé à partir de la partie Nord de son territoire, par un groupe armé au nom des peuples Touaregs du pays, qui réclame la création d'un Etat souverain.

Le Président de la République du Mali de l'époque, plus soucieux d'organiser des élections transparentes pour sa succession, pour rentrer dans le «club» fermé de «chefs d'Etat démocrates d'Afrique», n'avait pas jugé nécessaire de déclarer «le Mali en état de guerre» pour mobiliser tout le peuple et toutes les ressources du pays pour faire face. Au contraire, sous les applaudissements des grandes puissances occidentales, et des institutions internationales et africaines, il avait décidé de garder le cap dans le respect du calendrier républicain, même quand la menace de la partition du Mali était devenue une réalité palpable, illustrée par son armée en déroute au Nord avec son lot de morts, de mutilés et de prisonniers (...).

C'est donc face à la dégradation de la situation sociale au Sud, et militaire au Nord, qu'une mutinerie a éclaté à Bamako qui a abouti, le 22 mars 2012, au coup d'Etat qui a mis fin au régime du Président Amadou Toumani Touré (ATT), qui lui-même avait mis fin à celui du Président

Moussa Traoré !

Dans cette situation, où le politique est en rupture avec les préoccupations de survie d'un peuple dans la dignité, aucune Armée nationale n'est à l'abri d'une mutinerie pour prendre en main le destin de la Nation.

Même en France, De Gaulle n'avait pas fait autrement devant la capitulation de Pétain face à l'Allemagne Nazie. Et cela est d'autant plus vrai au Mali, où l'Armée, depuis le coup d'Etat du Capitaine Moussa Traoré contre le régime anti impérialiste de Modibo Keïta à la fin des années 60, a acquis une tradition d'immixtion dans le jeu politique, lorsque les contradictions économiques, sociales et politiques, mettent en péril la Nation.

Cette réaction patriotique de l'Armée du Mali, a mis la France, et les USA, dans tous leurs états, étant donné qu'elle constituait un obstacle inattendu à leur projet de partition de leur pays, contre lequel, de jeunes officiers ont décidé, devant la débâcle de leur armée au Nord du pays, de faire face, en prenant le Pouvoir.

D'où leur décision d'actionner la CEDEAO, dont la Présidence est assurée par le Président de Côte d'Ivoire que Sarkozy a placé au pouvoir, pour les faire partir, avec le concours du Président du Burkina Faso, réputé être en service commandé de Paris, bombardé «médiateur» dans cette crise.

Ils entreprirent immédiatement des initiatives, pour empêcher la junte d'avoir les moyens économiques et militaires de déclencher la lutte de libération du Nord de leur pays, que la rébellion Touareg venait de déclarer «Etat Indépendant».

C'est ainsi que la CEDEAO a décreté l'embargo du Mali, et le blocage de ses avoirs extérieurs et des Armes, dans les ports d'ACCRA et de Conakry, que le Gouvernement déchu de A.T.T avaient commandées. La France de Sarkozy y ajoutait la suspension de sa coopération militaire. Ils ont ainsi réagi avec le soutien des USA, parce que les enjeux de la libération du Nord du Mali ont bouleversé la géopolitique au niveau régional et international.

Les condamnations du putsch ont tout de suite fusé de tous les «amis» de la «Démocratie» au Mali, pendant qu'aucune de ces voix ne s'était élevée pour condamner l'agression dont ce peuple est victime, du 12 janvier au 22 mars 2012! Pis encore, la CEDEAO et l'Union Africaine ont brillé par leur manque de solidarité envers le peuple du Mali agressé, mais n'ont pas perdu une seconde pour voler au secours de la «Démocratie» qui serait en péril dans ce pays, avec le putsch !

Le Mali a ainsi payé, par la suite un lourd tribu à l'alignement des Etats de la CEDEAO et de l'UA aux politiques géopolitiques des USA et de la France au Sahel. ■

IBRAHIMA SENE PIT/SENEGAL
Ndrl, certains passages ont été coupés par nous-mêmes, avec la permission de l'auteur, pour en permettre la diffusion

LIGUE DES CHAMPIONS - HUITIÈMES DE FINALE - CHELSEA/PSG

Paris, le sang de la vendetta

Le PSG va retrouver pour la troisième fois de son histoire Chelsea en Ligue des champions. Une double confrontation qui arrive un peu moins d'un an après le quart de finale perdu face au Blues l'an dernier...

**En quoi est-ce un bon tirage ?**

Parce que les Parisiens veulent oublier le match retour de Stamford Bridge (0-2) où le tibia de Demba Ba avait crucifié les hommes de Laurent Blanc. Mieux, la récente sortie médiatique de José Mourinho sur le PSG avant même le tirage au sort a de quoi galvaniser les troupes franciliennes. Sur le site officiel des Blues, le Special One avait fait du Mourinho : «Nous n'avons pas tellement de choix, il y a seulement cinq possibilités. Mais pour rendre cela facile pour tout le monde, je dirais le PSG. C'est facile pour nous et les fans de voyager là-bas, et ils ne dépenseront pas trop d'argent pour aller là-bas. C'est une très bonne équipe et je préfèrerais une très bonne équipe, ce qui motiverait mes gars. Donc si je pouvais choisir, ce que je ne peux pas faire, je dirais Paris.» Avec le recul, c'est drôle quand même. Si les Parisiens veulent éviter de se repasser le match retour de l'an dernier pour se donner de la force, ils peuvent toujours afficher les déclarations de José Mourinho à la maison, histoire de faire monter la haine. Globalement, les Parisiens peuvent arriver remontés en février, la bave aux lèvres.

Pour David Luiz, ça peut même devenir une affaire personnelle. Le chevelu s'est fait mettre en boîte par le Mou' durant tout l'été, puisque le coach de Chelsea avait été plutôt franc quand on lui avait posé la question sur le départ du Brésilien. «S'il me manquera ? En tant que défenseur central, pas du tout. Au milieu, c'était un joueur physique, et il nous a apporté des choses importantes, surtout quand Mati ne pouvait pas jouer. Mais cette saison, Mati peut être aligné en Ligue des champions, donc on ne perdra pas en termes de physique.» Et si Mourinho avait donné le bâton pour se faire battre ? Après tout, personne ne voit le PSG passer dans les milieux autorisés. Raison de plus pour fermer quelques bouches. L'orgueil, le meilleur des moteurs.

En quoi, au fond, c'est presque mission impossible ?

Le PSG est moins fort collectivement que l'an passé. À l'inverse, Chelsea pourra compter sur ses recrues Courtois, Mati, Fàbregas et Diego Costa, le tout avec un an de vécu en plus. Actuel leader de Premier League, ce n'est clairement pas la même équipe que l'an dernier. D'ailleurs, on n'entend plus José Mourinho se plaindre de son effectif. Et c'est bien normal. Actuellement, il y a un monde d'écart entre les deux formations. Bien

entendu, la double confrontation aura lieu dans deux mois. Et deux mois de compétition, c'est long. Mais sur le début de saison, le PSG n'a actuellement aucune chance d'embêter les Blues sur une double confrontation avec un retour à la maison. Et puis tactiquement, comment le conservatisme de Laurent Blanc va-t-il pouvoir embêter la roublardise et l'expérience unique de José Mourinho sur deux matchs de Ligue des champions ? On aimerait croire que Blanc a appris quelque chose. En tout cas, le Président se voit proposer là une chance unique de pouvoir gommer sa première grosse claque parisienne reçue en avril dernier. À moins d'en prendre une deuxième. Et là, c'est définitif. ■

(SOFOOT.COM)

Résultats tirage

Aller le mardi 17 février
Chakhtior Donetsk - Bayern
Paris-SG - Chelsea
Schalke - Real Madrid
FC Bâle - FC Porto
Juventus - Dortmund
Manchester City - Barcelone
Arsenal - Monaco
Leverkusen - Atlético Madrid

REVUE TOUT TERRAIN**ZAMBIE****Trois Chipolopolo blessés sur la route**

Triste nouvelle pour la Zambie, à un mois de la CAN. Selon la BBC, trois de ses joueurs ont été blessés lors d'un accident de la route, dimanche, alors qu'ils rejoignaient un rassemblement de leur équipe nationale, à Lusaka. Quand la collision a eu lieu, près de Kabwe, Nyambe Mulenga (Zesco United), Changwe Kalale (Power Dynamos) et Satchmo Chakawa (Green Eagles) se trouvaient dans un minibus du club de Zesco United. Mulenga et Kalale ont les jambes fracturées et Chakawa souffre d'un éclatement de la rate et de la vessie. Leur participation à la prochaine Coupe d'Afrique des nations, qui débutera le 17 janvier prochain en Guinée Équatoriale, paraît fortement compromise. Moche. Dans le groupe B, la Zambie affrontera la République démocratique du Congo, le Cap-Vert et la Tunisie.

CAN 2015**Congo-Cap Vert au stade Léopold Sédar Senghor, le 10 janvier**

Les équipes nationales seniors du Congo et du Cap Vert joueront le 10 janvier prochain un match amical international de préparation, au stade Léopold Sédar Senghor, à appris l'APS auprès des organisateurs de la rencontre. La rencontre amicale, qui sera organisée par Sport Global Management de Gaël Mahé, entre dans le cadre des préparatifs de la CAN pour les



deux sélections nationales. Les Diables Rouges du Congo, dirigés par l'ancien sélectionneur national Claude Leroy et qui retrouvent la CAN après 15 ans d'absence, se préparent au Sénégal à partir du 2 janvier. Le Congo évoluera dans le groupe A en compagnie de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Burkina Faso. Quant au Cap Vert qui en sera à sa 2e phase finale d'affilée, il jouera dans le groupe B avec la RD Congo, la Tunisie et la Zambie.

SUISSE**Embolo a choisi la Nati**

Révélation du FC Bâle (adversaire du FC Porto en 8es de la Ligue des champions), Breel Embolo était courtisé par le Cameroun et la Suisse. Mais le prometteur attaquant de 17 ans a finalement choisi d'évoluer avec la Nati comme l'annonce son club sur son site internet : «On ne peut malheureusement pas jouer pour deux équipes nationales. Après mûre réflexion, j'ai décidé d'opter pour la Suisse. C'est le pays dans lequel j'ai passé la plus grande partie de ma jeunesse. Il ne s'agit pas d'un choix contre le Cameroun mais bien d'une décision pour la Suisse. Les deux Fédérations m'ont énormément choyé, et

j'aimerais les remercier pour leurs efforts. J'espère que mon choix sera respecté et accepté».

TUNISIE**Yahia (Caen) n'ira pas la Can**

Faisant partie du groupe tunisien, Alaeddine Yahia aurait vraisemblablement été appelé par le sélectionneur Georges Leekens pour la CAN 2015. Mais le technicien belge a expliqué que le défenseur de Caen (dernier de la L1) l'avait appelé pour lui annoncer qu'il préférera se consacrer à son club. L'ancien joueur de St-Etienne ne sera donc pas de la partie.

ALLEMAGNE**Le maître-chanteur de Hoeness passe aux aveux**

Un homme d'une cinquantaine d'années a avoué ce lundi avoir tenté d'extorquer 215 000 euros à Uli Hoeness, ancien président du Bayern Munich, qui purge actuellement une peine de trois ans et demi de prison pour fraude fiscale. Du fait des aveux de cet Allemand, Hoeness et sa femme Susanne n'auront pas à témoigner. La porte-parole du tribunal de Munich a expliqué que l'homme s'est justifié en mettant en exergue sa «situation financière désastreuse» puisque très endetté et atteint de diabète. L'homme en question avait adressé un courrier à Uli Hoeness peu avant l'emprisonnement de ce dernier. Dans cette missive, il réclamait 215 000 euros sous prétexte de pouvoir lui garantir des conditions de détention normales en raison de sa propension à exercer une «réelle influence» dans la prison. Actuellement en détention provisoire, le jugement du quinquagénaire est attendu ce jeudi. Il encourt une peine de cinq ans de prison.

REAL MADRID**Ronaldo remporte un nouveau trophée...**

Grâce à ses records et à la «Décima», Cristiano Ronaldo engrange une nouvelle distinction personnelle. En effet, la BBC a décerné à l'attaquant du Real Madrid le trophée de personnalité sportive étrangère de l'année. «Merci à la BBC et mes fans d'Angleterre de m'avoir choisi. Merci beaucoup», a déclaré le Portugais dans des propos rapportés par le média britannique. Il devance ainsi la joueuse de tennis Serena Williams, le boxeur Floyd Mayweather et le pilote de MotoGP Marc Marquez.

...Vers un départ de Sergio Ramos ?

Selon les informations de Fichajes.net, Sergio Ramos pourrait quitter le Real Madrid l'été prochain. Les négociations concernant la prolongation du défenseur

seraient effectivement au point mort. Le joueur réclamerait deux millions supplémentaires par an pour reconduire son bail dans la capitale espagnole tandis que Florentino Perez refuserait d'envisager d'augmenter son défenseur. Pour rappel, il y a quelques jours, Le 10 Sport avait révélé que le joueur andalou avait sondé plusieurs clubs, dont le PSG, en vue d'un prochain transfert.

NBA**Bryant dépasse Jordan**

Il l'a fait. Kobe Bryant est entré un peu plus dans l'histoire de la NBA dans la nuit de dimanche à lundi en dépassant son mentor Michael Jordan au classement des meilleurs marqueurs de la NBA. Ses 26 points inscrits contre Minnesota ont permis à la star des Lakers d'atteindre la barre des 32 310 points et de dépasser Jordan et ses 32 292 unités. Histoire que la fête soit complète, Los Angeles a signé son huitièmes succès de la saison (94-100) et Jordan, désormais président de Charlotte, a félicité Kobe, pour qui le match a été arrêté quelques secondes afin de lui permettre de recevoir l'accolade de ses coéquipiers et adversaires sur le parquet. «Je félicite Kobe d'avoir atteint cette marque. De toute évidence, c'est un grand joueur avec une grosse éthique de travail et une passion équivalente pour le basket. J'ai apprécié de voir son jeu évoluer au fil des années et j'ai hâte de voir ce qu'il accomplira à l'avenir», a déclaré Jordan dans un communiqué. Il apparaît toutefois difficile de voir le joueur de 36 ans dépasser dans les années à venir Kareem Abdul-Jabbar (38 387 points) et Karl Malone (36 928 points), qui le devancent encore au classement.

France - C. Ligue (8e)**Aujourd'hui**

17h Bastia - Caen

20h Nantes - Metz

Mercredi

17h45 Lorient - Saint-Étienne

20h Lille - Bordeaux

Lyon - Monaco

AC Ajaccio - Paris-SG

Arles-Avignon - Guingamp

Rennes - Crétel-Lusitanos

Angleterre - L. Cup (quarts)**Aujourd'hui**

19h45 Derby County - Chelsea

Sheffield Utd - Southampton

Mercredi

19h45 Tottenham - Newcastle

Bournemouth - Liverpool

Allemagne - 16e journée**Aujourd'hui**

19h Bayern Munich - Fribourg

Hanovre - Augsbourg

FC Cologne - Mayence

Hambourg - Stuttgart

Mercredi

19h Dortmund - Wolfsburg

Paderborn - Schalke

Hoffenheim - Leverkusen

M'Gladbach - Werder Brême

Francfort - Hertha Berlin

CYCLISME - RANDONNÉE CYCLO-SPORTIVE

L'ASC Thiès baobab cycles réclame ses 56 vélos réquisitionnés par la douane

L'ASC Thiès baobab cycles, promotrice de la randonnée cyclo-sportive à travers le territoire national, demande aux autorités sénégalaises de lui rendre ses 56 vélos retenus à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie par les douaniers.



■ LOUIS GEORGES DIATTA

En quittant la France, les initiateurs de la randonnée cyclo-sportive, dénommée "Weur Sénégal", ne s'attendaient surtout pas à vivre un sale temps.

Surtout pas à l'entrée du territoire sénégalais. Tout allait bien jusqu'à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie où leur chemin a croisé celui des douaniers, samedi dernier. "On est arrivé au Sénégal ; la mauvaise surprise : nos 56 vélos sont

retenus", s'est désolé le responsable des relations extérieures. Dans le désarroi, les membres de l'ASC Thiès baobab cycles, faisant face à la presse, hier, ont interpellé les autorités étatiques. "On aimerait bien qu'ils nous rendent nos vélos. Ils ne sont pas destinés à la commercialisation", ont-ils déclaré. Pour obtenir la restitution de ces bicyclettes, le président de la Fédération sénégalaise de cyclisme (FSC), Alioune Diop, a écrit une demande d'exonération qui sera remis au ministre de l'Economie et des Finances par l'entremise du ministre des Sports. "Ces gamins n'ont rien. Il faut les soutenir. Ils n'ont que leur passion", a renchéri M. Diop.

La randonnée démarra le 20 décembre devant le Palais présidentiel. Il comprend 10 étapes à travers

le Sénégal en passant par la Gambie. A cet effet, "on demande juste une reconnaissance du président de la République, Macky Sall, à l'image des autres disciplines sportives. On l'invite à venir donner le lancement de l'événement.

Un budget de 6 millions environ a été arrêté pour la nourriture et l'équipement. Les organisateurs de ce tour du Sénégal disposent d'un pick-up, d'un véhicule de ramassage et d'une caravane. Une cinquantaine de personnes prendra part à l'aventure dont 30 coureurs habillés par les promoteurs et leurs encadreurs. Selon Ousmane Cissé, cette randonnée est une façon pour eux de "participer à l'émergence du cyclisme au Sénégal". "Le vélo veut survivre. Cet événement permettra de vulgariser notre passion du vélo", a-t-il déclaré. ■

CYCLISME - APRÈS 3 ANS DE LÉTHARGIE

Le Tour du Sénégal revient en avril 2015

Le Tour du Sénégal, non tenu en 2011, 2012 et 2013, reviendra en avril 2015. C'est l'information livrée hier par le président de la Fédération sénégalaise de cyclisme (FSC), Alioune Diop.

Enfin les amateurs de vélo peuvent exulter ! Le Tour du Sénégal revient après 3 ans de léthargie. "Le promoteur du tour du Sénégal a prévu de l'organiser l'année prochaine, en avril. C'était prévu ce mois-ci (décembre) mais ce n'est plus possible", a renseigné hier le pré-

sident de la Fédération sénégalaise de cyclisme (FSC), Alioune Diop, à son siège.

A cause du coût élevé de l'organisation des compétitions de cyclisme, le tour du Sénégal est organisé par une société privée dirigée par le directeur technique national du cyclisme, Michel

Thioub. "A cause d'une maladie, M. Thoub a dû interrompre ses activités. Pendant tout ce temps, il était en France pour se soigner. Actuellement, il se sent mieux", a-t-il précisé.

La FSC traîne toujours des dettes non encore payées. "Lorsque nous avons organisé le Tour du Sénégal

newlook en 2000, nous nous sommes retrouvés avec des ardoises", a déclaré M. Diop sans divulguer le montant de la créance. "Ces genres de compétitions sont tellement onéreuses et nous n'arrivons jamais à boucler un budget, (qui était de) 300 millions F Cfa dans les années 2000. Nous n'avions pas la possibilité de les avoir".

A en croire le patron du cyclisme sénégalais, l'Etat doit appuyer la discipline qui est un des parents pauvres du sport sénégalais. "Nous ne sommes pas aidés. Nous avons besoin de l'aide de l'Etat", a-t-il dit. ■

L. G. DIATTA

FOOT - CAN 2015

Foued Kadir sur la liste des 23 Algériens

Logé dans le même groupe C que le Sénégal, l'Algérie a publié la liste de ses 23 Fennecs pour la CAN 2015. Christian Gourcuff a préféré Foued Kadir à Boudebouz.

■ ADAMA COLY

Comme promis, le sélectionneur de l'Algérie a publié la liste des 23 Fennecs qui vont disputer la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) 2015. C'est un groupe qui n'a pratiquement pas réservé de grande surprise. Les invités inattendus sont quasiment le sociétaire du Betis Séville (D2 espagnole), Foued Kadir, et Ishak Belfodil (ancien attaquant formé à l'Olympique Lyonnais). L'ancien meneur de jeu marseillais et du Stade Rennais est donc préféré au Bastiais Boudebouz. Celui-ci est inscrit par le

technicien français Christian Gourcuff sur la liste des réservistes, tout comme les Lorientais Mesloub, Mostefa.

A part ça, l'ancien entraîneur de Lorient a gardé presque la même ossature qui a disputé les éliminatoires de cette compétition. Ainsi les cadres Sofiane Feghouli, Rais Mbolhi (gardien de but), Rafik Halliche et Yacine Brahimi (récemment élu joueur africain de l'année par la BBC) seront du voyage en Guinée. Les joueurs locaux sont les deux autres gardiens de but Doukha Izzeddine (JS Kabylie/ Algérie) et Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger).

L'Algérie est dans le même groupe (C) que les Lions du Sénégal. Les Fennecs seront le troisième adversaire des hommes d'Alain Giresse. Le match est prévu le mardi 27 janvier, au Nuevo Estadio de Malabo (3e et dernière journée du groupe C). ■

Les 23 Algériens

Gardiens : Rais Mbolhi (Philadelphie, USA), Doukha Izzeddine (JS Kabylie, Algérie), Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger).
Défenseurs : Mehdi Zeffane (Lyon, France), Aissa Mandi (Reims, France), Djamel Eddine Mesbah (Sampdoria Gênes, Italie), Faouzi Ghoulam (SSC Naples, Italie), Madjid Bougherra (Fujaira, Emirats Arabes



Unis), Essaid Belkalem (Trabzonspor, Turquie), Rafik Halliche (SC Qatar, Qatar), Carl Medjani (Trabzonspor, Turquie)

Milieux : Abeid Mehdi (Newcastle, Angleterre), Medhi Lacen (Getafe, Espagne), Saphir Taider (Sassuolo, Italie), Nabil Bentaleb (Tottenham, Angleterre), Yacine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (FC Valence, Espagne), Abdelmoumen Djabou (Club Africain, Tunisie), Riyad Mahrez (Leicester, Angleterre), Foued Kadir (Betis Seville, Espagne)

Attaquants : Belfodil Ishak (Parme, Italie), Islam Slimani (Sporting, Portugal), Hilal Al Arabi Soudani (Dynamo Zagreb, Croatie)

BRÈVES

CAN 2015 - PRÉPARATIONS

Le Ghana va affronter la Côte d'Ivoire

Les futurs adversaires du Sénégal à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 s'activent dans leurs préparations à la compétition. Tout comme l'Algérie, le Ghana vient de trouver un sparring partner pour préparer la compétition. Les Black Stars vont affronter la Côte d'Ivoire en match amical. L'information aurait été révélée par la Fédération ivoirienne de football (Fif) mais la date de cette confrontation n'est pas encore fixée. Les Eléphants auront aussi les Super Eagles du Nigeria en préparations. Le Ghana est le premier adversaire des Lions dans cette phase finale (groupe C), à Mongomo (Guinée équatoriale). L'Algérie, troisième adversaire du Sénégal, a déjà trouvé un accord avec la Tunisie pour une rencontre amicale le 11 janvier au stade de Rades (Tunis).

FOOT - CONGO

Lamine Ndiaye annoncé aux Léopards de Dolisie

L'ancien sélectionneur national du Sénégal, Lamine Ndiaye, actuel Directeur technique du TP Mazembé (RD Congo), est annoncé chez les Léopards de Dolisie au Congo Brazzaville, a appris l'APS. "Ce sont des sources sûres, ce sont des joueurs eux-mêmes qui ont annoncé la nouvelle de la prochaine signature du technicien sénégalais", a dit à l'APS, Emmanuel Kaba, chargé de la communication à la Fédération congolaise de football (FECO-FOOT). Vainqueurs de la Coupe de la Confédération africaine en 2012, les Léopards de Dolisie sont devenus un club attractif dans le landerneau continental.

Le technicien sénégalais a remporté en 2010 la Ligue des champions avec les Corbeaux et a été finaliste de la même compétition en 2011 avec la même équipe. Il avait été remplacé à son poste par le Français Patrice Carteron en 2013. En plus du poste de directeur technique du TP Mazembé, demi-finaliste de la Ligue des champions en 2014, Lamine Ndiaye cumulait cette fonction avec celle d'entraîneur de Don Bosco de Lubumbashi.

Après avoir joué et entraîné à Mulhouse (France), l'ancien attaquant des Lions du Sénégal, a dirigé le Coton Sports de Garoua (Cameroun), club avec lequel il a gagné tous les trophées du football camerounais. C'est en tant qu'entraîneur du Coton Sports qu'il a rejoint les Lions comme sélectionneur adjoint de 2006 à 2008 avant d'être nommé intérimaire et successeur d'Henri Kasperczak.